

LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEMENTS
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard 5 fr. 6 fr. 7 fr.
et Basses-Alpes 5 fr. 6 fr. 7 fr.
Autres départements et l'Algérie 6 fr. 7 fr. 8 fr.
Étranger (Union postale) 9 fr. 10 fr. 11 fr.

N°13.701 - TRENTI-NEUVIÈME ANNÉE - MARDI 11 AOÛT 1914

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 - Marseille

ANNONCES
Annonces Anclaises, la ligne : 2 fr. - Réclames : 1.75. - Faits divers : 3 fr.
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. - Chronique Locale : 10 fr.
Les insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : à l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

LA GUERRE

En attendant le grand choc

Les troupes belges et françaises sont prêtes à l'offensive La pénétration en Alsace

Menaces et Souvenirs

Le chantage austro-allemand continue à l'égard de l'Italie.

On a vu que, ces jours derniers, les envoyés de Berlin et de Vienne avaient multiplié leurs démarches à Rome pour tenter de faire marcher l'Italie à la remorque de ses deux alliés. Ils étaient même allés jusqu'à promettre des « acquisitions territoriales » : les trafiquants continuent à trafiquer... Mais les promesses ne réussissent guère mieux que les prières. Alors, on décida de recourir à l'intimidation : hier, une dépêche de Londres nous annonçait que l'Autriche serait « disposée à envahir la Lombardie et la Vénétie si l'Italie persistait dans une attitude considérée à Vienne comme contraire aux obligations de la Triple-Alliance ».

Voici des menaces qui échoient de bien tristes et de bien fâcheux souvenirs pour l'Autriche.

Comment n'y a-t-on pas pensé à Vienne ?

Il fut une époque où les soldats autrichiens étaient maîtres de cette Vénétie et de cette Lombardie qu'ils prétendent envahir de nouveau. C'était l'époque où la malheureuse Italie esclave pleurait de rage et de douleur sous l'opprobre de la sauvagerie et l'écœurement autrichien. Si les descendants des maîtres impitoyables d'alors obligent l'Italie à se souvenir, elle se souviendra...

Elle se rappellera ces temps d'infortune lamentable et d'affreuse humiliation où Garibaldi, le cœur déchiré d'angoisse, disait qu'il aurait préféré voir l'Italie déserte et en ruines plutôt que « tremblante sous le bâton des Vandales ». Elle se rappellera ces jours maudits où le féroce Radetzky, celui-là même qui se vantait avec une cynique désinvolture de conquérir par trente heures de carnage à Milan trente ans de repos, mettait tout le nord de la péninsule à feu et à sang. Elle se rappellera ces heures de tragique détresse nationale où le brave Cattaneo conviait toutes les populations d'Italie « à la fraternité de l'amour » en même temps qu'« à la communauté de la haine ».

Cette fraternité d'amour pour l'Italie et cette communauté de haine contre ses oppresseurs n'avaient pas seulement rapproché aussi les Français des Italiens. Et l'on sait qu'elles aboutirent à l'affirmation d'une noble confraternité d'armes qui, se redressant d'un même effort vigoureux contre l'Autriche, fit ses efforts magnifiquement sur les champs de bataille de Solferino et de Magenta.

On pourrait, s'il plaisait aux Autrichiens, rééditer cette belle page d'histoire franco-italienne, recommencer cette merveilleuse aventure de courage, de sacrifice et d'héroïsme.

Mais vous verrez qu'il ne leur plaira pas !

CAMILLE FERDY.

Sambre-et-Meuse

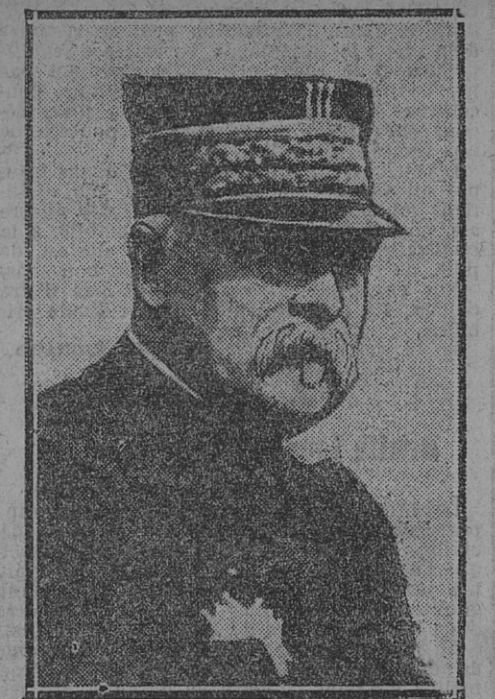
Il y a cent vingt ans, presque mois pour mois, que nos « va-nu-pieds superbes », libérés dans les plaines de Fleurus, le 25 juin 1794, culbutèrent en chantant les Autrichiens, les masses allemandes des coalisés. A leur tête, un mercenaire de Limoges, Jourdan, qui venait de quitter son comptoir, après avoir déjà commandé en chef ; à leur cœur la sainte fureur de leur héroïsme au service de la liberté.

Aujourd'hui, dans ces mêmes plaines, là-bas, à l'entrée de cette trouée des Ardennes qui fut le chemin sanglant de toutes les invasions comme de nos offensives, — du nord de ce pays dont tous les noms appartiennent à l'histoire de France, depuis Bouvines jusqu'à Sedan, en passant par Senef, Rocroi, Steinkirk, Neerwinden, Ramillies, Oudenarde, Malplaquet, Donauwellingt, Rocoux, Lowfeld, Maudouze, Jemmapes, Wattignies, Waterloo, et ce Fleurus, enfin, qui verra peut-être, dans quelques jours, la grande bataille de la grande guerre, et qui sera, si nous le voulons, une fois de plus, une victoire française, et, une fois de plus, la victoire de la France de la Révolution sur les hordes des impériaux !

Cent vingt ans après leurs aînés, les nouveaux soldats de Sambre-et-Meuse, cette fois solidement chaussés, bien encadrés de nos amis anglais, précédés de la merveilleuse bravoure belge, vont avoir à remplir la même splendide mission de porter au Rhin le drapeau de la Révolution !

Les Français en Alsace

Nous lisons dans le Temps :
Aitkirch ! Le nom de la jolie petite cité alsacienne s'inscrit le premier dans les fastes de la guerre, et le brillant fait d'armes accompli sous ses murs semble dater de l'ère de la libération. J'évoque aussitôt, et je revois, comme à la lueur d'un éclair, la ville propre et gracieuse restée plus étroitement associée



Le général Pau commandant le corps d'armes qui s'est emparé de Mulhouse

que beaucoup d'autres, grâce au travail de ses poteries, de ses briques et de ses poêles, très patoisants encore, d'ailleurs riches, fière de ses souvenirs locaux pieusement entretenus, et toujours si française de cœur ! C'était, il y a peu d'années, au lendemain de la mort de Henner, né à quelques kilomètres d'Aitkirch, à Berwiller, j'étais allé recueillir des souvenirs du grand peintre alsacien, entre Mulhouse et Colmar. Je m'arrêtai naturellement à Aitkirch, où Henner fit ses études au collège et où ses tableaux abondent, tant au petit musée de la Mairie que chez des particuliers, notamment chez M. Gilardoni, mon citroène. M. G. K. me fit avec un empressement nuancé d'attendrissement les honneurs de sa ville natale, et mêlant les souvenirs du passé aux espoirs, alors très vagues, de l'avenir, je l'entends me dire, montrant d'un geste l'horizon vaste où la ligne ferrée brillait comme une lame au soleil d'août : « Quand donc verrons-nous déboucher par ici les pantalons rouges ? Ah ! je voudrais bien ne pas mourir avant ! l'espère qu'il ne sera pas mort avant, mais peut-être le bon vieillard, hier, est-il mort de joie !

Lentement, comme à voix basse, ensemble nous avons parcouru les rues qui devaient de la gare, et les promenades, et les monuments assez nombreux pour une si faible population. Ici, c'est la jolie fontaine gothique exécutée par les frères Laurent sur les dessins de Charles Gutzwiller, un très bon artiste qui fut le premier maître de Henner. Là, la belle église paroissiale, élevée sur les plans de Boltz entre 1845 et 1850, et qui est décorée, au transept de gauche, d'une copie, par Henner, de *Christ en croix de Prud'homme*. Près de l'ancien prieuré de Saint-Morand, à dix minutes de la ville, c'est la cimetiériste, entretenu comme tous les cimetières d'Alsace, et où s'élevaient de véritables œuvres d'art. C'est tout proche que se voyait, aux temps fort anciens, la très vieille église, depuis longtemps disparue, qui donna son nom à la ville et qui est demeurée dans ses armes. L'illustre abbé de Clunys, saint Hugues, aurait séjourné à Aitkirch, et ce souvenir encore n'est pas indifférent, sur cette terre d'Alsace où mainte abbaye ou église encore debout, comme celle de Rosheim, atteste l'influence cistercienne, c'est-à-dire celle de notre plus grand art français au moyen âge. Que d'autres souvenirs plus récents vont se lever en foule maintes



Place de la Réunion à Mulhouse

nant, autour d'Aitkirch et de Mulhouse, et quelle journée que ce samedi 8 août, où les vieux Alsaciens virent, pleurant de joie, les « Michel » (surnom populaire de nos pionniers en Alsace) chasser la bafonnette haute, l'Allemand du pays annexé. — R.

Nos pertes à Aitkirch

Paris, 10 août.
Le total des pertes françaises dans la prise d'Aitkirch ne dépasse pas cent tués et blessés.

Belfort, 10 août.
On a constaté que les balles françaises font des blessures bien plus graves que les balles allemandes.

Un train blindé capture deux locomotives allemandes

Belfort, 10 août.
Un train blindé, qui rétablit la voie entre Belfort et Mulhouse, a ramené ici deux locomotives allemandes.

La Guerre en Belgique

Bruxelles, 10 août.
Dans la soirée, toutes les grandes artères ont été encombrées par une foule énorme mais très calme.

La Gazette annonce la découverte, à Bruxelles, d'un dépôt clandestin abondamment pourvu d'armes allemandes.

Le consul de France à Liège vient d'arriver en automobile à Bruxelles. Il a essuyé, en cours de route, plusieurs coups de feu tirés par des patrouilles allemandes.

Bruxelles, 10 août.
Tous les Allemands et Autrichiens qui ne se présenteront pas tout de suite pour faire établir leurs titres de résidence, seront considérés comme espions.

Devant les troupes françaises l'offensive allemande s'est arrêtée

Bruxelles, 10 août.
On signale partout le recul de la cavalerie allemande sous la poussée irrésistible de nombreuses troupes françaises qui en débarrassèrent une partie considérable du territoire au sud de la Meuse.

Aucun engagement sérieux n'a eu lieu. L'offensive allemande est entièrement arrêtée.

Aucun action sérieuse n'est attendue avant que les troupes franco-belges passent à l'offensive.

Bruxelles, 10 août (officiel).
Le grand état-major de l'armée dit que la situation des troupes allemandes ne s'est guère modifiée depuis samedi. Il y a lieu, cependant, de signaler un recul de leurs détachements avancés de cavalerie sous la poussée irrésistible des troupes françaises, dont les effectifs sont considérables.

Tout le territoire au sud de la Meuse est débarrassé des troupes allemandes.

Les troupes françaises et belges prendront simultanément l'offensive conformément au plan concerté.

Bruxelles, 10 août.
Dans les milieux officiels on affirme qu'aucune bataille n'a eu lieu autour de Liège ou dans la ville.

Bruxelles, 10 août.
On confirme que les Allemands ont cessé leurs mouvements en avant sur l'Ourthe, et

qu'ils se retirent sur leurs réserves en construisant des ouvrages de défense.

On s'attend à un mouvement offensif par le nord de Liège.

Les Allemands battus près d'Arion

Bruxelles, 10 août.
Selon le *Matin*, d'Anvers, une rencontre a eu lieu, vendredi, près d'Arion, entre les Français et les Allemands.

Il y a de nombreux morts et blessés du côté allemand.

A Etalle, 60 Allemands ont été faits prisonniers.

Une compagnie d'infanterie tient tête à un régiment

Bruxelles, 10 août.
Une compagnie du 1^{er} de ligne tint tête le 5 août, entre Barillon et Evogne, de 1 heure du matin à 5 heures et demie, à tout un régiment allemand, grâce à un mitrailleur.

Elle rapporta un drapeau de bataillon, l'étendard du régiment et deux mitrailleuses mises hors d'usage.

Comment les Allemands pénétrèrent dans Liège

Bruxelles, 10 août.
Le *Soir* donne les détails suivants sur l'infiltration des Allemands dans Liège.

Les Allemands voyant les intervalles des forts ouverts devant eux, y pénétrèrent jeudi par petits paquets. Parmi eux, se trouvait le général von Emmich, accompagné de son état-major.

De la citadelle, qui est une caserne, le général allemand prévint le bourgmestre de Liège, que si la ville et ses forts ne se rendaient pas, il bombarderait la ville et ferait tout raser.

Le gouverneur, sur l'ordre du gouvernement, quitta la ville dans la nuit de vendredi.

Samedi, les notables de Liège, au nombre de 17, ayant à leur tête le bourgmestre, un évêque, deux députés et trois sénateurs, se rendirent à la citadelle.

La délégation demanda au général de ne pas faire bombarder la ville, mais le général leur répondit que la ville et ses forts se rendraient, ou qu'on les bombarderait.

Des émissaires vinrent alors assurer que les paysans des environs avaient commis des actes de guerre, et tous les parlementaires furent retenus en otage.

On ne sait s'ils ont été remis en liberté.

Pour la défense de Namur

Namur, 10 août.
Le gouverneur de Namur a lancé une proclamation menaçant de mort toute personne âgée de plus de 16 ans, qui aura tenté de nuire, ou qui aura nui au succès de la défense.

La réponse du roi Albert aux menaces de Guillaume

Bruxelles, 10 août.
On apprend que Guillaume II avait, ces derniers jours, menacé le roi Albert des pires représailles s'il continuait à gêner les projets allemands.

Le roi fit cette fière réponse : « Les Belges luteront jusqu'à la mort pour assurer leur indépendance et, s'il est nécessaire, je prendrai moi-même le fusil ».

Excès allemands en Belgique

Bruxelles, 10 août.
Les Allemands commettent de scandaleux excès dans les régions frontalières qu'ils occupent entre Liège et Verriers. Le bourgmestre de Warsage, réfugié en Hollande, déclare que

quatorze habitants de sa commune furent fusillés.

Bruxelles, 10 août.
A Soiron, près de Pepinster, 200 Allemands étaient dans une ferme. Trois jardiniers ayant tiré sur eux, furent fusillés et le village fut livré au carnage.

La Médaille militaire au roi des Belges

Paris, 10 août.
M. Messimy, ministre de la Guerre, a adressé le rapport suivant au président de la République :

Monsieur le Président,

La vaillante armée belge, sous le commandement supérieur de S. M. le roi des Belges, après avoir victorieusement résisté dans Liège à l'assaut de troupes ennemies très supérieures en nombre, s'apprête à soutenir, aux côtés des troupes franco-anglaises, le choc des troupes allemandes qui ont envahi le territoire belge au mépris des traités.

Il m'a paru qu'il convenait de rendre un éclatant hommage à l'héroïsme de l'armée belge, et aux brillantes qualités militaires du souverain éclairé qui les commande, en conférant à S. M. Albert 1^{er} la plus haute distinction que puisse recevoir, en France, un officier général : la médaille militaire.

J'ai fait préparer en ce sens le projet de décret ci-joint.

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien le revêtir de votre signature.



Albert 1^{er} roi des Belges

Vous prie d'accepter, Monsieur le président, l'hommage de mon respectueux dévouement.

Le ministre de la Guerre, signé : MESSIMY.

Le décret signé par le président de la République est ainsi conçu :

Article 1^{er}. — La médaille militaire est conférée à Sa Majesté Albert 1^{er}, roi des Belges.

Article 2. — Le ministre de la Guerre et le grand chancelier de la Légion d'honneur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Le président de la République a envoyé, dès hier, le général Dupargé à Bruxelles, avec mission de porter à Sa Majesté le roi des Belges la médaille militaire.

Le général Dupargé était, en outre, porteur d'une lettre autographe de M. le président de la République, pour Sa Majesté.

En l'honneur des défenseurs de Liège

Bruxelles, 10 août.
Le tsar a adressé au roi des Belges un télégramme dans lequel il lui dit sa sincère admiration pour la vaillante armée belge, et lui adresse ses meilleurs vœux dans sa lutte héroïque pour l'indépendance de son pays.

Bruxelles, 10 août.
Le gouverneur de Vladivostok a envoyé un télégramme de félicitations au général Lémán et à la garnison de Liège.

Bruxelles, 10 août.
La place d'Anvers communique une note annonçant que la rue von Bary portera le nom de général Lémán.

La France et l'Autriche

Paris, 10 août.
L'ambassadeur d'Autriche-Hongrie est toujours à Paris.

Le gouvernement français avait prié hier l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Paris de le fixer d'urgence sur les intentions de son gouvernement. Le comte Szecheny est venu, ce matin, au quai d'Orsay.

Au ministère, on déclare n'avoir encore rien à communiquer au sujet de cette visite. Mais nous pouvons ajouter que M. William Martin, chef du protocole, s'est rendu cet après-midi à 3 heures 20 à l'ambassade d'Autriche.

Le séjour à Paris de l'ambassadeur d'Autriche, qu'il soit abrégé ou prolongé, n'a d'ailleurs aucune importance, car il ne peut communiquer qu'en clair avec son gouvernement.

Les Crimes allemands

Français et Italiens assassinés en Allemagne

Un jeune Français, M. Jean Gaudetroy de Mombynnes, élève au Lycée Henri IV, qui se trouvait au moment de la déclaration de guerre chez l'abbé Kayser, à Elgettingen, dans le grand-duché de Bade, et qui a pu rentrer à Paris après bien des infortunes et des péripéties mémorables, a fait, à M. Fauchot, commissaire aux délégations judiciaires à Paris, un récit éloquent des atrocités, dont il a été le témoin ou le confident, accomplies par les Allemands sur des sujets français et italiens.

Après avoir fait le récit de son départ d'Elgettingen et de ses tentatives pour passer la frontière, M. Gaudetroy de Mombynnes raconte les faits suivants dont il se porte garant :

Un voyageur de commerce fusillé à Lorrach

Arrêté à la gare de Lorrach, en compagnie de Français et de Russes, M. de Mombynnes et ses compagnons, au nombre d'une cinquantaine, sont formés en colonne et conduits par la ville.

— Nous nous suivions, déclare-t-il, à la file indienne, encadrés chacun de deux soldats baïonnettes au canon. Sur notre passage, la population, que notre présence surexcitait davantage, n'a pas cessé de nous manifester son hostilité par des injures extrêmement violentes. J'étais dans un état d'esprit qui m'a permis de vérifier la durée de cette exhibition inattendue, d'autant que des faits plus graves ne devaient pas tarder à se produire. Au terme de ce circuit à travers la ville, nous nous sommes retrouvés sur le place qui est devant la gare. Il y avait tout près de cinquante d'entre nous, et parmi lesquels on comptait une trentaine de Français, lesquels avaient été amenés au poste de police des divers points de la ville à peu près en même temps que nous avec les Russes.

Dans cette colonne marchant un voyageur de commerce français dont j'ignore le nom. Il m'avait dit le matin de venir à Vienne (Autriche). Il était de taille moyenne, corpulent ; il portait une quarantaine d'années, avait une moustache brune, était atteint de calvitie frontale, les autres parties de son visage étaient rasées. Il m'a semblé vêtu d'un complet jaquette bleu ; il portait un chapeau de paille canotier. Tout d'un coup, sur le place de la Gare, il s'est mis à crier : Vive la France ! Les Français s'est trouvé maintenu par les autres, et l'on conduisit l'officier ou d'un sous-officier arrêté lui-même, à quelques mètres d'un groupe d'officiers. Il y avait entre moi et ce sous-officier des personnes interposées. Il n'a pas entendu ce qui a pu être dit en circonstance. Je n'ai pas vu de gestes de quel part du sous-officier, mais au bout de quelques secondes, j'ai entendu un coup de feu, un seul. Je ne sais qui l'a tiré, mais je sais que sous mes yeux, contre le mur d'un restaurant placé en face de la gare, avait le coup de feu. Le Français s'est trouvé maintenu par ses deux gardiens, dans la position d'un homme qui va être fusillé.

Après le coup de feu, les Français présents ont crié que c'était atroce, que c'était le fait d'assassins. Puis, une espèce de canon s'est approché. A-t-on chargé le canon sur ce canon ? Je ne sais. Je n'ai plus rien vu de cette triste scène.

Elle fut suivie d'autres incidents non moins révoltants.

Assassinat de trois jeunes étudiants

A peine le coup de feu dont je viens de vous parler avait-il retenti, que des protestations s'élevèrent élevées dans le groupe que nous formions. Parmi les protestataires les plus véhéments, il y avait trois Français, trois jeunes gens de 18 à 20 ans. Ils m'ont donné l'impression d'étourdis, qui, comme moi, quittaient l'Allemagne. Ne leur ayant pu parler, j'ignore leur nom et je ne pourrais donner à leur sujet aucune indication. L'un d'eux, au moment où les soldats le saisissaient avec ses deux camarades, a voulu parler à un officier qui portait une grande capote gris-bleu. Cet officier ne le sais pas. Un ordre a dû être donné, je ne sais par qui. L'un des trois Français auxquels on venait sans doute de notifier leur sort, s'est alors écrié en allemand :

« Lassen sie mir uns frei wir sind völig weis wir fransosen sind. (Laissez-nous libres. Nous sommes courageux, parce que nous sommes Français !)

L'officier, cette fois, répliqua grossièrement en tournant à demi la tête : « Hant s'maue ! (forme la parole !)

D'eux-mêmes, les trois Français ont été placés contre le mur du restaurant sus-mentionné. Deux haies de soldats, dont je n'ai pas remarqué le nombre, se sont placés en face à huit mètres environ. Une salve de mousqueterie a retenti. Les trois Français sont tombés.

De nouveaux cris se sont élevés dans notre groupe. Des femmes affolées pleuraient. Je n'ai pas vu enlever les corps, mais je les ai vu tomber sur le sol. Un grand tumulte a eu lieu à ce moment.

Les assassins continuent

Un autre Français, grand, portant une grande barbe noire, dont l'âge et le signalement m'échappent et que je ne connais point, se mit à crier : « Lâchez ! Assassins ! » Des soldats l'entourèrent. Il se débattit contre eux rapidement.

Ils le maîtrisèrent et, sans qu'ils se donnassent la peine de le placer contre le mur, sans intervention d'aucun officier, un canon solidaire lui appliqua le canon de son fusil au niveau de l'estomac et ainsi, à bout portant, l'abattit sous mes yeux.

À lui vu ces mêmes soldats trainer son cadavre sur le sol. L'homme déboutait encore. Je n'ai pas eu le courage d'en voir davantage.

J'ai entendu tirer d'autres coups de feu. Je ne sais pas si d'autres victimes sont tombées. Vers 19 heures, les soldats qui nous escortaient nous contraignirent à prendre un billet pour Constance, c'est-à-dire dans la direction même que nous avions suivie en venant. Il fallut obéir. Ce qui survint de notre petite colonne a pris place dans divers wagons de 3^e classe. Dans le wagon où j'étais placé se trouvait également la famille Merlin, de Montbelliard. Pour nous garder, dans le wagon, il y avait dix soldats en armes, portant l'uniforme vert avec le casque bas, sans pointe.

Après la station de Waldshut, que nous avons quittée à 2 heures du matin, le train, à 2 h 20, fut arrêté et des coups de feu tirés pendant la marche et qui paraissent venir de wagons proches du mien.

À Immenstadt, vers 6 heures du matin, les soldats nous ont quittés et nous avons pu continuer notre route sans entrave jusqu'à Constance où nous sommes arrivés vers 8 heures. De là j'ai gagné la frontière française par Rorschach, Saint-Gall, Winterthur, Brugg, Brühl, Porrentruy, Delle, Montbelliard, etc.

Meurtre de deux Italiens

Dans le train, deux jeunes gens dont je ne connais ni les noms ni les adresses, mais dont je pourrais donner le signalement très net, étudiants qui revenaient également d'Allemagne et qui se dirigeaient sur Lyon, m'ont affirmé avoir vu des soldats allemands tués à bout portant, dans le train où je me trouvais moi-même et où j'avais entendu des coups de feu, entre les stations de Waldshut et Immenstadt. Les soldats allemands tués furent fusillés parce qu'ils avaient réclamé la fermeture des glaces et qu'ils protestèrent contre le refus des soldats de leur donner satisfaction. L'autre partie de ces soldats allemands tués par manière de plaisanterie grossière, s'étant assis sur lui, il l'avait repoussé.

Enfin, des sujets russes qui avaient fait partie de la colonne à Lorrach et qui s'étaient retirés à la gare de Zurich le 2 du courant, vers 16 heures, m'ont confirmé dans tous leurs détails les faits que je viens de rapporter. Ces Russes ayant pris place, comme vous le savez, dans un wagon séparé.

Cette déclaration a été faite en présence du père du jeune étudiant, M. Gaudrey, de Mombhens, professeur à l'École des langues orientales.

Comment notre Consul a quitté Stuttgart

Paris, 10 Août.
M. Armez, consul de France à Stuttgart, arrivé à Berne le 4 août, après beaucoup de difficultés, a fait connaître par un rapport adressé au ministre des Affaires Étrangères les incidents de son voyage.

Voici le passage relatif à son embarquement forcé, le 3 août dans un train désigné pour le mener par Ulm et Friedrichshafen à Constance.

On me fait monter dans un compartiment de première classe et mes gardiens ne me quittent qu'au départ du train, me souhaitant d'ailleurs courtoisement au revoir.

Le reste du voyage se passe sans incident. Au moment où le train s'arrête à la première station, un officier qui était assis à côté de moi se leva brusquement et me prenant par la brève me cria : « Vous êtes arrêté. Vous êtes un espion français. Assurez les autres voyageurs se mirent à pousser des cris de fureur et se jetèrent sur moi. L'un d'eux sortit un revolver et me l'appliqua contre la tête tandis que deux autres essayaient de me jeter hors du wagon, tout en appelant la police. La foule s'amusait rapidement, hurlant et menaçant.

J'allais être expulsé hors du wagon et tomber au milieu de la voie lorsqu'un sergent de ville me barra la route, ce qui me permit de rester sur le marchepied et même de rentrer dans le wagon. Le sergent de ville, l'officier qui m'arrêta tout d'abord, saisit l'agent se mit en devoir de m'arrêter et avait déjà sorti les menottes qu'il voulait me passer, malgré mes protestations, bien que je lui eusse montré mon passeport, qu'il mit dans sa poche. J'étais dans le coin du wagon ne voulant pas bouger, il dut y avoir à ce moment une lutte assez confuse et je dus recevoir quelques coups sans résultat. Je ne rendrai pas compte, car je me suis aperçu plus tard que j'avais les épaules douloureuses, la tête meurtrie et que ma montre avait été cassée.

J'allais être expulsé hors du wagon lorsqu'un nouveau personnage que je n'avais pas remarqué s'interposa entre l'agent de police et moi et lui fit lâcher prise. Le nouveau venu exhiba une médaille de bronze sur sa poitrine, l'ordre de me le laisser, disant qu'il me reconnaissait. Il détourna ainsi la colère de mes agresseurs qui le repoussèrent de coups et le jetèrent sur la voie. Avec son passeport, je dus reconnaître, il s'obstina à me protéger, remonta en wagon, exhiba divers papiers et fit admettre que le train pouvait repartir, qu'il serait toujours temps de m'arrêter à la station suivante.

Le train repartit en effet, ce qui permit une discussion plus calme. J'avais heureusement dans ma valise les deux dernières lettres que j'avais adressées à mes parents, et une carte d'accès sur les quais de la gare de Stuttgart. Ces documents firent par conséquent les officiers qui m'arrêtaient, et je pus continuer mon voyage sans incident.

Les Allemands dans le Luxembourg
Bruxelles, 10 Août.
Comme les Allemands ont construit, dans la gare de Luxembourg, 600 mètres de quais en bois, pour le débarquement des chevaux et des canons.

Les réservistes belges dans l'armée russe
Moscou, 10 Août.
De nombreux réservistes belges, qui ne peuvent pas rentrer dans leur pays, forment un régiment qui sera incorporé dans l'armée russe.

Les allemands retiennent la femme d'un ministre argentin
Paris, 10 Août.
Mme Larreta, femme du ministre de la République Argentine à Paris, qui se trouvait avec ses enfants en voyage en train, a été retenue à Francfort au mépris du droit des gens. Elle est encore actuellement dans l'impossibilité de regagner Paris.

Les Autrichiens sont aussi barbares
Cettigné, 10 Août.
Le bruit court à Cattaro que les principaux députés serbo-croates au Parlement de Serbie et de la Diète de Zapa furent mis à mort par les autorités militaires autrichiennes.

Quand nous gardons des otages
Belfort, 10 Août.
En raison de l'exécution injustifiée de sujets français par les Allemands, les otages sont notables de Montreux-Vieux, mais on ne leur a fait aucun mal.

Ceux qui ont échappé aux balles prussiennes
Paris, 10 Août.
On annonce que M. Léon Boll, directeur du Journal d'Alsace-Lorraine, est parvenu à passer la frontière.

La Guerre et l'Italie

Mesures militaires en Italie
Rome, 10 Août.
Le Journal Militaire Officiel, annonce que le 7 septembre prochain seront appelées sous les drapeaux les recrues de première catégorie de la classe 1894, actuellement en congé illimité provisoire.

Le ministre de la Guerre a décidé de suspendre la présentation au corps des soldats alpins en congé illimité, pour passer les 9 et 10 août ; même décision pour les officiers de réserve et de territoriale alpins.

pins convoqués pour une période d'instruction aux dates du 7 et 8 août.

Rome, 10 Août.
Le duc d'Aviano, ambassadeur d'Italie à Vienne, est parti hier soir pour Vienne.

Comment ils traitent les Italiens

Le Scalo revient sur les mauvais traitements dont ont été victimes en Allemagne et en Autriche-Hongrie, les ouvriers italiens.

« Les populations allemandes, dit notre confrère de Milan, les accablent d'injures, les traitent notamment de traîtres. »

« Dans une petite ville d'Allemagne, une foule menaçante plantée devant eux hurlait : « Priez Dieu que l'Allemagne soit victorieuse, sinon gare à vous, Italiens ! ». Un ouvrier romagnol retourna chez ses parents et ses enfants déclarèrent qu'ils mourraient de faim et ne retourneraient jamais en Allemagne. »

« Les journaux italiens ont donné des détails lamentables sur les manifestations anti-italiennes de Vienne où de jeunes enfants autrichiens étaient étouffés et piétinés par la foule. »

« Une correspondance du Temps confirme ces renseignements. »

« Un jeune ouvrier breton, racontant les violences qu'il avait subies, ajoutait : « Mais cela n'est rien à côté de ce que l'on a fait aux Italiens ; ce qu'ils ont pris... »

« Le rédacteur du Scalo nous rapporte que, dans la foule des rapatriés, il accosta une femme qui pleurait à côté de son mari et de ses enfants. Pourquoi pleure-t-elle ? demanda-t-il à son mari. Elle est Allemande et ses deux frères se sont engagés dans l'armée française pour combattre contre l'Allemagne. »

« Et si vos frères combattent pour l'Allemagne ? lui demanda notre confrère. La femme releva fièrement la tête, d'une voix ferme répondit : « Alors je ne les pleurerai plus. »

« La Société l'Humanitarisme dépote tout zèle pour secourir ces malheureux à leur arrivée à Milan. »

En Russie

A la frontière allemande
Saint-Petersbourg, 10 Août.
Un détachement de la Landsturm a été renvoyé de la bourgade de Lezniew et s'est retiré hâtivement.

Des avions allemands volent quotidiennement dans la direction de Kovno.

Les troupes régulières allemandes sont renvoyées par la cavalerie et l'infanterie de la landwehr.

Des collisions sérieuses à la frontière, sans de petites escarmouches très fréquentes. Les troupes allemandes éparpillées apparaissent le long de la frontière russe, se réunissent à nouveau près de cette frontière, en groupes de deux ou trois régiments de marche.

A la frontière autrichienne
Saint-Petersbourg, 10 Août.
La ville d'Andrejov, ainsi que la douane de Radziwlow sont occupées par les Autrichiens.

Dans les selles des officiers allemands tués, appartenant au 1^{er} régiment de dragons, on a découvert des cartes des fortifications de Kovno.

Saint-Petersbourg, 10 Août.
Les troupes russes ont pénétré par la vallée de la rivière Sty sur le territoire autrichien, chassant devant elles les avant-gardes ennemies.

La mobilisation se poursuit normalement
Saint-Petersbourg, 10 Août.
Toutes les nouvelles mises en circulation à Berlin, au sujet d'une agitation polonaise, et des obstacles qu'elle créerait à la mobilisation russe, sont absolument démentées de fondement.

Nous sommes en mesure d'affirmer que la mobilisation russe, en Pologne, se poursuit d'une façon parfaite.

Le retour de l'impératrice douairière
Saint-Petersbourg, 10 Août.
Par ordre spécial de l'empereur, le ministre de la Cour a visité le ministre de Suède, et lui a exprimé le désir du tsar qu'il soit porté à la connaissance du roi de Suède et du gouvernement suédois combien l'empereur s'intéresse à la santé de l'impératrice douairière et à tous sujets russes, retournant dans leur patrie par la Suède.

Les réservistes belges dans l'armée russe
Moscou, 10 Août.
De nombreux réservistes belges, qui ne peuvent pas rentrer dans leur pays, forment un régiment qui sera incorporé dans l'armée russe.

Les Allemands dans le Luxembourg
Bruxelles, 10 Août.
Comme les Allemands ont construit, dans la gare de Luxembourg, 600 mètres de quais en bois, pour le débarquement des chevaux et des canons.

En Bulgarie

Menaces de guerre contre la Serbie
Paris, 10 Août.
Malgré les efforts actuels de la France et de l'Angleterre, dit l'Echo de Paris, le gouvernement de Sofia, poussé par l'Autriche, se prépare activement à la guerre contre la Serbie.

Les Autrichiens sont aussi barbares
Cettigné, 10 Août.
Le bruit court à Cattaro que les principaux députés serbo-croates au Parlement de Serbie et de la Diète de Zapa furent mis à mort par les autorités militaires autrichiennes.

Quand nous gardons des otages
Belfort, 10 Août.
En raison de l'exécution injustifiée de sujets français par les Allemands, les otages sont notables de Montreux-Vieux, mais on ne leur a fait aucun mal.

Ceux qui ont échappé aux balles prussiennes
Paris, 10 Août.
On annonce que M. Léon Boll, directeur du Journal d'Alsace-Lorraine, est parvenu à passer la frontière.

La Guerre et l'Italie

Mesures militaires en Italie
Rome, 10 Août.
Le Journal Militaire Officiel, annonce que le 7 septembre prochain seront appelées sous les drapeaux les recrues de première catégorie de la classe 1894, actuellement en congé illimité provisoire.

Le ministre de la Guerre a décidé de suspendre la présentation au corps des soldats alpins en congé illimité, pour passer les 9 et 10 août ; même décision pour les officiers de réserve et de territoriale alpins.

de l'Asie Mineure subiraient le même traitement à commencer par Smyrne.

On ne sait pas encore la réponse de la Turquie, mais on tient pour certain que l'avisement anglais qui pourrait devenir un ultimatum, suffira à calmer les pensées belliqueuses des Ottomans.

EN ALLEMAGNE

La séance du Reichstag où la guerre fut proclamée

Voici d'après les journaux suisses et italiens, parvenus aujourd'hui, le compte rendu de la séance décisive du Reichstag où la déclaration de guerre a été proclamée.

Berlin, 10 Août.
Dans le discours du trône prononcé mardi au Reichstag, le Kaiser déclara que les efforts de l'Allemagne pendant la crise balkanique pour maintenir la paix.

« L'Allemagne semblait fermée quand l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand est venu de rouvrir l'Autriche, obligée de prendre des mesures de sécurité à rencontre de l'opinion de la Russie ; les préparatifs de cette dernière ont forcé l'Allemagne à mobiliser. Quant à la France, l'Allemagne a mobilisé par surprise de la voir aux côtés de son allié. »

« La situation actuelle est le résultat de la mauvaise foi que nous avons faite de nombreuses années à l'égard de la prospérité de l'empire allemand. »

« L'empereur a terminé par ces paroles : « Fidéles à l'exemple de nos pères graves et nobles, humbles devant Dieu et vaillants devant l'ennemi, nous nous confions à l'Alliance de Dieu et de l'Empire. »

« Tout-puissant pour qu'il nous assiste dans notre œuvre de défense et soit favorable à la cause de la justice. »

« M. de Bethmann-Hollweg, chancelier de l'Empire, a fait un exposé dont voici le résumé. »

« Un malheur épouvantable menace l'Europe. Depuis quarante-quatre ans nous jouissons de la paix pour laquelle nous voulons continuer à travailler. De l'empereur au plus jeune soldat, chacun a voulu de la paix et ne tire l'épée que pour une cause juste. (Vifs applaudissements.) La Russie a allumé la torche incendiaire. (Applaudissements.) »

« Les faits contenus dans le blanc et noir de l'attitude de l'Allemagne. Devions-nous attendre patiemment le moment choisi par les puissances alliées pour mettre le feu à nos poudres ? (Vifs applaudissements.) C'est un crime d'exposer l'Allemagne à un tel danger. (Applaudissements unanimes enthousiastes.) »

« Nos troupes ont tout d'abord une attitude défensive, c'est la vérité, nous sommes en état de légitime défense, mais nous ne connaissons point de loi. Nos troupes ont occupé le Luxembourg et la Belgique. (Mouvements, applaudissements.) Cela est contraire au droit des gens, mais nous savons que la France était prête à l'attaque et que la Belgique avait fait le serment de ne pas laisser passer les troupes de la Rhin inférieure et qu'elle avait fait le serment de ne pas laisser passer les troupes de la Belgique. (Mouvements, applaudissements.) »

« Lors qu'on est menacé comme nous le sommes, lorsqu'on combat comme nous le faisons, on ne se rend pas compte de la différence entre la guerre et la paix. (Vifs applaudissements.) »

« La déclaration des socialistes, la parfaite union des socialistes avec les autres partis, le gouvernement et l'armée, est manifestée dans cette séance décisive du Reichstag allemand. (Discours du chancelier, le député Hasse, et le député de l'opposition, le député Hasse, ont répondu ainsi : « Jusqu'au dernier moment nous avons lutté pour le maintien de la paix. Cela n'a pas suffi. Aujourd'hui, qu'il y ait un malheur, nous ne pouvons que voter les ressources financières pour nous défendre. »)

« Les socialistes ont répondu ainsi : « Jusqu'au dernier moment nous avons lutté pour le maintien de la paix. Cela n'a pas suffi. Aujourd'hui, qu'il y ait un malheur, nous ne pouvons que voter les ressources financières pour nous défendre. »)

« Les socialistes ont répondu ainsi : « Jusqu'au dernier moment nous avons lutté pour le maintien de la paix. Cela n'a pas suffi. Aujourd'hui, qu'il y ait un malheur, nous ne pouvons que voter les ressources financières pour nous défendre. »)

« Les socialistes ont répondu ainsi : « Jusqu'au dernier moment nous avons lutté pour le maintien de la paix. Cela n'a pas suffi. Aujourd'hui, qu'il y ait un malheur, nous ne pouvons que voter les ressources financières pour nous défendre. »)

« Les socialistes ont répondu ainsi : « Jusqu'au dernier moment nous avons lutté pour le maintien de la paix. Cela n'a pas suffi. Aujourd'hui, qu'il y ait un malheur, nous ne pouvons que voter les ressources financières pour nous défendre. »)

« Les socialistes ont répondu ainsi : « Jusqu'au dernier moment nous avons lutté pour le maintien de la paix. Cela n'a pas suffi. Aujourd'hui, qu'il y ait un malheur, nous ne pouvons que voter les ressources financières pour nous défendre. »)

« Les socialistes ont répondu ainsi : « Jusqu'au dernier moment nous avons lutté pour le maintien de la paix. Cela n'a pas suffi. Aujourd'hui, qu'il y ait un malheur, nous ne pouvons que voter les ressources financières pour nous défendre. »)

« Les socialistes ont répondu ainsi : « Jusqu'au dernier moment nous avons lutté pour le maintien de la paix. Cela n'a pas suffi. Aujourd'hui, qu'il y ait un malheur, nous ne pouvons que voter les ressources financières pour nous défendre. »)

« Les socialistes ont répondu ainsi : « Jusqu'au dernier moment nous avons lutté pour le maintien de la paix. Cela n'a pas suffi. Aujourd'hui, qu'il y ait un malheur, nous ne pouvons que voter les ressources financières pour nous défendre. »)

« Les socialistes ont répondu ainsi : « Jusqu'au dernier moment nous avons lutté pour le maintien de la paix. Cela n'a pas suffi. Aujourd'hui, qu'il y ait un malheur, nous ne pouvons que voter les ressources financières pour nous défendre. »)

« Les socialistes ont répondu ainsi : « Jusqu'au dernier moment nous avons lutté pour le maintien de la paix. Cela n'a pas suffi. Aujourd'hui, qu'il y ait un malheur, nous ne pouvons que voter les ressources financières pour nous défendre. »)

« Les socialistes ont répondu ainsi : « Jusqu'au dernier moment nous avons lutté pour le maintien de la paix. Cela n'a pas suffi. Aujourd'hui, qu'il y ait un malheur, nous ne pouvons que voter les ressources financières pour nous défendre. »)

« Les socialistes ont répondu ainsi : « Jusqu'au dernier moment nous avons lutté pour le maintien de la paix. Cela n'a pas suffi. Aujourd'hui, qu'il y ait un malheur, nous ne pouvons que voter les ressources financières pour nous défendre. »)

« Les socialistes ont répondu ainsi : « Jusqu'au dernier moment nous avons lutté pour le maintien de la paix. Cela n'a pas suffi. Aujourd'hui, qu'il y ait un malheur, nous ne pouvons que voter les ressources financières pour nous défendre. »)

« Les socialistes ont répondu ainsi : « Jusqu'au dernier moment nous avons lutté pour le maintien de la paix. Cela n'a pas suffi. Aujourd'hui, qu'il y ait un malheur, nous ne pouvons que voter les ressources financières pour nous défendre. »)

« Les socialistes ont répondu ainsi : « Jusqu'au dernier moment nous avons lutté pour le maintien de la paix. Cela n'a pas suffi. Aujourd'hui, qu'il y ait un malheur, nous ne pouvons que voter les ressources financières pour nous défendre. »)

« Les socialistes ont répondu ainsi : « Jusqu'au dernier moment nous avons lutté pour le maintien de la paix. Cela n'a pas suffi. Aujourd'hui, qu'il y ait un malheur, nous ne pouvons que voter les ressources financières pour nous défendre. »)

« Les socialistes ont répondu ainsi : « Jusqu'au dernier moment nous avons lutté pour le maintien de la paix. Cela n'a pas suffi. Aujourd'hui, qu'il y ait un malheur, nous ne pouvons que voter les ressources financières pour nous défendre. »)

de jour à l'aide de pilotes, les barrages de mines dans la grande mer.

De son côté, le gouvernement suédois invite les navigateurs à ne pas visiter les ports suédois sans se servir de pilote, et à se conformer strictement aux ordres de police que leur donneront les autorités locales suédoises, afin d'éviter les accidents qui pourraient se produire par suite du dépôt de mines sur divers points des eaux territoriales suédoises.

Où vont le « Breslau » et le « Gœben » ?

Saint-Petersbourg, 10 Août.
Les bâtiments allemands Breslau et Gœben sont partis pour les îles grecques, se dirigeant vers les Dardanelles.

Un croiseur anglais détruit un poste allemand de T. S. F.
Londres, 10 Août.
La station allemande de télégraphie sans fil de Dar-es-Salaam, sur la côte de l'Afrique Orientale, a été détruite par un croiseur anglais.

A Paris

Emouvante manifestation à la statue de Strasbourg
Paris, 10 Août.
Une cérémonie émouvante a eu lieu aujourd'hui à la statue de Strasbourg, place de la Concorde. La Fédération des Sociétés Alsaciennes a tenu à fêter l'entrée des troupes françaises en Alsace par un drapeau belge. M. Sausseur, ayant à ses côtés M. Le Menest, s'avancant en tête du cortège, qui devant la statue de Strasbourg, le cortège s'arrêta, les drapeaux s'inclinèrent et tous les assistants défilèrent tête nue dans le plus grand ordre et en silence.

« L'émouvante manifestation a eu lieu aujourd'hui à la statue de Strasbourg, place de la Concorde. La Fédération des Sociétés Alsaciennes a tenu à fêter l'entrée des troupes françaises en Alsace par un drapeau belge. M. Sausseur, ayant à ses côtés M. Le Menest, s'avancant en tête du cortège, qui devant la statue de Strasbourg, le cortège s'arrêta, les drapeaux s'inclinèrent et tous les assistants défilèrent tête nue dans le plus grand ordre et en silence. »

« L'émouvante manifestation a eu lieu aujourd'hui à la statue de Strasbourg, place de la Concorde. La Fédération des Sociétés Alsaciennes a tenu à fêter l'entrée des troupes françaises en Alsace par un drapeau belge. M. Sausseur, ayant à ses côtés M. Le Menest, s'avancant en tête du cortège, qui devant la statue de Strasbourg, le cortège s'arrêta, les drapeaux s'inclinèrent et tous les assistants défilèrent tête nue dans le plus grand ordre et en silence. »

« L'émouvante manifestation a eu lieu aujourd'hui à la statue de Strasbourg, place de la Concorde. La Fédération des Sociétés Alsaciennes a tenu à fêter l'entrée des troupes françaises en Alsace par un drapeau belge. M. Sausseur, ayant à ses côtés M. Le Menest, s'avancant en tête du cortège, qui devant la statue de Strasbourg, le cortège s'arrêta, les drapeaux s'inclinèrent et tous les assistants défilèrent tête nue dans le plus grand ordre et en silence. »

« L'émouvante manifestation a eu lieu aujourd'hui à la statue de Strasbourg, place de la Concorde. La Fédération des Sociétés Alsaciennes a tenu à fêter l'entrée des troupes françaises en Alsace par un drapeau belge. M. Sausseur, ayant à ses côtés M. Le Menest, s'avancant en tête du cortège, qui devant la statue de Strasbourg, le cortège s'arrêta, les drapeaux s'inclinèrent et tous les assistants défilèrent tête nue dans le plus grand ordre et en silence. »

« L'émouvante manifestation a eu lieu aujourd'hui à la statue de Strasbourg, place de la Concorde. La Fédération des Sociétés Alsaciennes a tenu à fêter l'entrée des troupes françaises en Alsace par un drapeau belge. M. Sausseur, ayant à ses côtés M. Le Menest, s'avancant en tête du cortège, qui devant la statue de Strasbourg, le cortège s'arrêta, les drapeaux s'inclinèrent et tous les assistants défilèrent tête nue dans le plus grand ordre et en silence. »

« L'émouvante manifestation a eu lieu aujourd'hui à la statue de Strasbourg, place de la Concorde. La Fédération des Sociétés Alsaciennes a tenu à fêter l'entrée des troupes françaises en Alsace par un drapeau belge. M. Sausseur, ayant à ses côtés M. Le Menest, s'avancant en tête du cortège, qui devant la statue de Strasbourg, le cortège s'arrêta, les drapeaux s'inclinèrent et tous les assistants défilèrent tête nue dans le plus grand ordre et en silence. »

« L'émouvante manifestation a eu lieu aujourd'hui à la statue de Strasbourg, place de la Concorde. La Fédération des Sociétés Alsaciennes a tenu à fêter l'entrée des troupes françaises en Alsace par un drapeau belge. M. Sausseur, ayant à ses côtés M. Le Menest, s'avancant en tête du cortège, qui devant la statue de Strasbourg, le cortège s'arrêta, les drapeaux s'inclinèrent et tous les assistants défilèrent tête nue dans le plus grand ordre et en silence. »

« L'émouvante manifestation a eu lieu aujourd'hui à la statue de Strasbourg, place de la Concorde. La Fédération des Sociétés Alsaciennes a tenu à fêter l'entrée des troupes françaises en Alsace par un drapeau belge. M. Sausseur, ayant à ses côtés M. Le Menest, s'avancant en tête du cortège, qui devant la statue de Strasbourg, le cortège s'arrêta, les drapeaux s'inclinèrent et tous les assistants défilèrent tête nue dans le plus grand ordre et en silence. »

« L'émouvante manifestation a eu lieu aujourd'hui à la statue de Strasbourg, place de la Concorde. La Fédération des Sociétés Alsaciennes a tenu à fêter l'entrée des troupes françaises en Alsace par un drapeau belge. M. Sausseur, ayant à ses côtés M. Le Menest, s'avancant en tête du cortège, qui devant la statue de Strasbourg, le cortège s'arrêta, les drapeaux s'inclinèrent et tous les assistants défilèrent tête nue dans le plus grand ordre et en silence. »

« L'émouvante manifestation a eu lieu aujourd'hui à la statue de Strasbourg, place de la Concorde. La Fédération des Sociétés Alsaciennes a tenu à fêter l'entrée des troupes françaises en Alsace par un drapeau belge. M. Sausseur, ayant à ses côtés M. Le Menest, s'avancant en tête du cortège, qui devant la statue de Strasbourg, le cortège s'arrêta, les drapeaux s'inclinèrent et tous les assistants défilèrent tête nue dans le plus grand ordre et en silence. »

« L'émouvante manifestation a eu lieu aujourd'hui à la statue de Strasbourg, place de la Concorde. La Fédération des Sociétés Alsaciennes a tenu à fêter l'entrée des troupes françaises en Alsace par un drapeau belge. M. Sausseur, ayant à ses côtés M. Le Menest, s'avancant en tête du cortège, qui devant la statue de Strasbourg, le cortège s'arrêta, les drapeaux s'inclinèrent et tous les assistants défilèrent tête nue dans le plus grand ordre et en silence. »

« L'émouvante manifestation a eu lieu aujourd'hui à la statue de Strasbourg, place de la Concorde. La Fédération des Sociétés Alsaciennes a tenu à fêter l'entrée des troupes françaises en Alsace par un drapeau belge. M. Sausseur, ayant à ses côtés M. Le Menest, s'avancant en tête du cortège, qui devant la statue de Strasbourg, le cortège s'arrêta, les drapeaux s'inclinèrent et tous les assistants défilèrent tête nue dans le plus grand ordre et en silence. »

« L'émouvante manifestation a eu lieu aujourd'hui à la statue de Strasbourg, place de la Concorde. La Fédération des Sociétés Alsaciennes a tenu à fêter l'entrée des troupes françaises en Alsace par un drapeau belge. M. Sausseur, ayant à ses côtés M. Le Menest, s'avancant en tête du cortège, qui devant la statue de Strasbourg, le cortège s'arrêta, les drapeaux s'inclinèrent et tous les assistants défilèrent tête nue dans le plus grand ordre et en silence. »

« L'émouvante manifestation a eu lieu aujourd'hui à la statue de Strasbourg, place de la Concorde. La Fédération des Sociétés Alsaciennes a tenu à fêter l'entrée des troupes françaises en Alsace par un drapeau belge. M. Sausseur, ayant à ses côtés M. Le Menest, s'avancant en tête du cortège, qui devant la statue de Strasbourg, le cortège s'arrêta, les drapeaux s'inclinèrent et tous les assistants défilèrent tête nue dans le plus grand ordre et en silence. »

« L'émouvante manifestation a eu lieu aujourd'hui à la statue de Strasbourg, place de la Concorde. La Fédération des Sociétés Alsaciennes a tenu à fêter l'entrée des troupes françaises en Alsace par un drapeau belge. M. Sausseur, ayant à ses côtés M. Le Menest, s'avancant en tête du cortège, qui devant la statue de Strasbourg, le cortège s'arrêta, les drapeaux s'inclinèrent et tous les assistants défilèrent tête nue dans le plus grand ordre et en silence. »

« L'émouvante manifestation a eu lieu aujourd'hui à la statue de Strasbourg, place de la Concorde. La Fédération des Sociétés Alsaciennes a tenu à fêter l'entrée des troupes françaises en Alsace par un drapeau belge. M. Sausseur, ayant à ses côtés M. Le Menest, s'avancant en tête du cortège, qui devant la statue de Strasbourg, le cortège s'arrêta, les drapeaux s'inclinèrent et tous les assistants défilèrent tête nue dans le plus grand ordre et en silence. »

« L'émouvante manifestation a eu lieu aujourd'hui à la statue de Strasbourg, place de la Concorde. La Fédération des Sociétés Alsaciennes a tenu à fêter l'entrée des troupes françaises en Alsace par un drapeau belge. M. Sausseur, ayant à ses côtés M. Le Menest, s'avancant en tête du cortège, qui devant la statue de Strasbourg, le cortège s'arrêta, les drapeaux s'inclinèrent et tous les assistants défilèrent tête nue dans le plus grand ordre et en silence. »

« L'émouvante manifestation a eu lieu aujourd'hui à la statue de Strasbourg, place de la Concorde. La Fédération des Sociétés Alsaciennes a tenu à fêter l'entrée des troupes françaises en Alsace par un drapeau belge. M. Sausseur, ayant à ses côtés M. Le Menest, s'avancant en tête du cortège, qui devant la statue de Strasbourg, le cortège s'arrêta, les drapeaux s'inclinèrent et tous les assistants défilèrent tête nue dans le plus grand ordre et en silence. »

« L'émouvante manifestation a eu lieu aujourd'hui à la statue de Strasbourg, place de la Concorde. La Fédération des Sociétés Alsaciennes a tenu à fêter l'entrée des troupes françaises en Alsace par un drapeau belge. M. Sausseur, ayant à ses côtés M. Le Menest, s'avancant en tête du cortège, qui devant la statue de Strasbourg, le cortège s'arrêta, les drapeaux s'inclinèrent et tous les assistants défilèrent tête nue dans le plus grand ordre et en silence. »

« L'émouvante manifestation a eu lieu aujourd'hui à la statue de Strasbourg, place de la Concorde. La Fédération des Sociétés Alsaciennes a tenu à fêter l'entrée des troupes françaises en Alsace par un drapeau belge. M. Sausseur, ayant à ses côtés M. Le Menest, s'avancant en tête du cortège, qui devant la statue de Strasbourg, le cortège s'arrêta, les drapeaux s'inclinèrent et tous les assistants défilèrent tête nue dans le plus grand ordre et en silence. »

« L'émouvante manifestation a eu lieu aujourd'hui à la statue de Strasbourg, place de la Concorde. La Fédération des Sociétés Alsaciennes a tenu à fêter l'entrée des troupes françaises en Alsace par un drapeau belge. M. Sausseur, ayant à ses côtés M. Le Menest, s'avancant en tête du cortège, qui devant la statue de Strasbourg, le cortège s'arrêta, les drapeaux s'inclinèrent et tous les assistants défilèrent tête nue dans le plus grand ordre et en silence. »

« L'émouvante manifestation a eu lieu aujourd'hui à la statue de Strasbourg, place de la Concorde. La Fédération des Sociétés Alsaciennes a tenu à fêter l'entrée des troupes françaises en Alsace par un drapeau belge. M. Sausseur, ayant à ses côtés M. Le Menest, s'avancant en tête du cortège, qui devant la statue de Strasbourg, le cortège s'arrêta, les drapeaux s'inclinèrent et tous les assistants défilèrent tête nue dans le plus grand ordre et en silence. »

La mobilisation à Marseille

Aujourd'hui, mardi, 10^e jour de la mobilisation

La mobilisation touche à sa fin. Marseille se vide chaque jour et les rues commencent à prendre un aspect étrangement désert. Ceux qui restent, que ne distrait plus le mouvement de ces jours derniers, éprouvent davantage l'impairance causée par le peu de nouvelles qui nous parviennent. La vie intime de la cité apparaît abandonnée en difficulté de toutes sortes, d'ailleurs vaillamment envisagées par la population.

Partout se manifestent les initiatives : les bonnes volontés ne manquent pas et il faut espérer que grâce au dévouement de chacun Marseille n'aura pas trop à souffrir des événements.

Dans les quartiers populaires les secours s'organisent. Un grand nombre de propriétaires et d'industriels ont aménagé leurs locaux en cantines ; de nombreuses dames et jeunes filles voudraient offrir leur concours, notamment pour garder les enfants et au besoin leur donner la soupe quotidienne. Toutes ces forces devront être utilisées par les Pouvoirs Publics, car nul n'est à dédaigner dans les circonstances actuelles et chacun, dans la limite de ses moyens, peut et doit collaborer à l'œuvre commune.

Un bivouac pittoresque

Un certain nombre de nos braves territoriaux sont, comme on sait, chargés de garder la nuit la Bourne. On peut les voir installés sous le péristyle, se distrayant à travers les grilles closes au spectacle de la Cannobière.

La nuit, ces braves soldats de quarante ans, dorment sur un lit de paille dans la galerie de la façade principale du palais, entre le baromètre et la pendule officielle. Cette couche n'a pas la douceur du lit conjugal d'un mobilisé les a arrachés, mais à la guerre comme à la guerre et nos bons papas supportent avec bon humeur les rigueurs du bivouac. Ils se sont installés un véritable bivouac, cuisant la soupe sur des faisceaux de bois, ainsi qu'ils avaient avant-guerre.

Comme ils n'étaient pas riches en ustensiles de ménage, les ménagères du quartier leur apportent des marmittes et des pots à frêre, par ailleurs, les gâteaux de soldat s'écoulent de toutes parts et en toutes circonstances.

Ces bivouacs en pleine ville ne sont pas en des tableaux les moins pittoresques de Marseille pendant la guerre.

Rapatriement d'Italiens

Un certain nombre de membres de la colonie italienne de Marseille ayant demandé leur rapatriement, un vapeur a été mis à la disposition de M. le consul général d'Italie à Marseille, le paquebot *Albatros*, dans notre port récemment, a repris la mer hier soir pour Gênes avec 305 Italiens et 9 Syriens.

Deux autres vapeurs, *Angelo* allant à Vercelli, et *St. Pierre* allant à Gênes, ont emporté 13 Italiens qui désiraient quitter Marseille.

Avis du Consulat général d'Angleterre

On nous communique : « Par proclamation royale en date du 5 août, le transport par vaisseaux britanniques des marchandises comprises dans la liste de contrebande de guerre, est formellement interdit, si l'armateur ne s'est pas préalablement rendu compte que les dites marchandises ainsi transportées ne sont pas destinées à l'Allemagne. »

« Une proclamation du même jour interdit à tout sujet britannique et à toute personne résidant en territoire britannique de participer à tout enrôlement allemand. »

« Il est interdit à tout sujet britannique et à toute personne résidant en territoire britannique d'acheter ou de se procurer des marchandises provenant d'Allemagne, ou de vendre ou d'envoyer des marchandises en Allemagne. Toute relation de navires britanniques avec l'Allemagne est interdite. »

« Toute assurance au profit de personnes demeurant en Allemagne est interdite. »

« Est également interdit tout paiement sur police d'assurance à des personnes demeurant en Allemagne par suite de dommages causés par l'Angleterre ou ses alliés. »

La réquisition des automobiles

La Commission de réquisition des automobiles de poids lourds pour l'armée continue à fonctionner, place d'Anthonio, dans les bureaux de la maison Gondoules, le matin de 9 heures à midi et le soir de 7 heures à 9 heures. Les propriétaires de véhicules de poids lourds qui ne les ont pas encore présentés doivent le faire sans retard. Tout véhicule hors d'état d'être présenté, doit être déclaré.

L'enlèvement des immondices

Nous avons fait connaître récemment les dispositions nouvelles qui venaient d'être prises par le service de la voirie, concernant le nettoyage de la ville.

Le maire de Marseille rappelle à la population que, conformément à ces dispositions, les immondices ne se fera qu'une fois par jour, le matin, à partir d'aujourd'hui mardi 11 du courant.

Le ravitaillement

Avis aux propriétaires de bœufs

Depuis l'ordre de mobilisation, on a constaté que les marchés aux bestiaux étaient complètement dépourvus de bœufs.

Cette pénurie de gros bétail tient à ce fait que les propriétaires agricoles possédant des bœufs, n'ont pas cru devoir les envoyer aux différents marchés où ils vont d'habitude, par crainte de réquisition par l'autorité militaire.

Cette crainte, que les propriétaires de bœufs le sachent bien est complètement injustifiée. L'autorité militaire n'a guère l'intention de réquisitionner le gros bétail.

Les propriétaires qui possèdent des bœufs peuvent donc, comme par le passé, les produire sur les différents marchés.

Labatage des vaches laitières

En date d'hier, le préfet des Bouches-du-Rhône, sur la proposition du vétérinaire départemental a pris l'arrêté suivant :

« Considérant l'obligation dans laquelle se trouve tout citoyen de concourir, dans la mesure du possible, à la défense nationale ; »

« Considérant que le lait constitue un aliment de première nécessité et qu'il est indispensable d'en assurer par tous les moyens la conservation et la production la plus complète ; »

« Arrêtons : »

« Art. 1^{er}. — Jusqu'à nouvel ordre et dans l'étendue du département des Bouches-du-Rhône, il est formellement interdit à tout propriétaire de vaches susceptibles de fournir une quantité, même réduite, de lait de bonne qualité de s'en dessaisir pour la boucherie. »

« Art. 2. — Dans tous les abattoirs vétérinaires (Marseille, Aubagne, Cassis, La Ciotat, Gênes, Salon, Martigues, Arles, Châteauneuf, Saint-Rémy, Tarascon, Istres, Miramas, Trets) et dans toutes les fermes particulières du département, il ne sera accordé à l'abatage que des bêtes bovines incapables de concourir à la production du lait. »

EXPLOSION DE GAZ A BÉZIERS

Deux maisons de la place Saint-Louis ont été détruites par une explosion de gaz. Cette explosion a été provoquée par Mlle Valentine

blissement ou dans la circonscription sanitaire.

« Art. 3. — Des poursuites seront exercées contre toutes personnes (propriétaires, courtiers et bouchers) qui contreviendraient aux prescriptions ci-dessus énoncées. »

M. le préfet : A. SCHRAMMECK. s

Issues et repasses

On nous communique de la Préfecture la note qui suit :

« MM. les éleveurs de la région sont informés que les issues et repasses destinées à l'alimentation du bétail ne sont pas comprises dans la nomenclature des denrées et produits dont la sortie du département des Bouches-du-Rhône est interdite. »

« L'enlèvement de ces résidus dans les mairies et moulins n'est, en conséquence, subordonné à aucune autorisation préalable. »

L'organisations des secours

Réunion à la mairie de la Commission d'assistance

Hier matin, les conseillers municipaux se sont réunis sous la présidence de M. Pierre, maire, pour organiser les sous-commissions cantonales d'assistance, chargées de la distribution des secours aux familles des mobilisés.

A cette séance avaient été convoqués les conseillers généraux, les conseillers d'arrondissement ; y assistaient également de nombreuses personnalités de Marseille.

M. le maire, au cours de la séance, remercie les personnes présentes de l'empressement qu'elles ont mis à répondre à son appel et pour le dévouement qu'elles apportent à l'œuvre de secours aux familles des mobilisés.

Puis, M. Pierre cède la présidence à M. Chagniel, adjoint au maire.

Reunion à la mairie de la Commission d'assistance

« Si vous étiez parmi nous, comme vous partageriez notre confiance ! En ce moment, ils attendent dans la cour du quartier qu'on les habille et qu'on les arme. Ils chantent, ils rient ; ils jouent aux cartes, sur des tables de bois, ils se disputent, ils se disputent de la folie. Ils parlent de la guerre simplement, avec une bonne humeur tranquille, avec un admirable entrain, sans fanfaronnerie. Et depuis leur départ de Paris, ils sont à la guerre ! Vous n'allez pas me croire : je n'ai pas le souvenir de m'être autant amusé. Vous ne pouvez imaginer que gaieté, que joie, que bonheur, que tranquillité. Pendant toute la durée du trajet, ils n'ont cessé de plaisanter, évoquant leurs souvenirs de casernes, imaginant les exploits qu'ils accompliraient. »

« On n'est pas plus gai, me dit un de mes voisins, le jour du retour de la classe. »

Un autre ajoute :

« On ne dirait vraiment pas qu'on va à la guerre ! »

Un troisième déclare :

« On se croirait dans un train de plaisir ! »

Tout à fait, il me fait un effort de volonté pour admettre que nous roulons vers la frontière.

Letres de Mobilisés

Toutes les lettres de mobilisés qui parviennent sont empreintes du plus grand souffle patriotique et expriment la confiance la plus grande en la victoire du droit. Voici l'intéressante lettre qu'un mobilisé adresse au Figaro :

« Si vous étiez parmi nous, comme vous partageriez notre confiance ! En ce moment, ils attendent dans la cour du quartier qu'on les habille et qu'on les arme. Ils chantent, ils rient ; ils jouent aux cartes, sur des tables de bois, ils se disputent, ils se disputent de la folie. Ils parlent de la guerre simplement, avec une bonne humeur tranquille, avec un admirable entrain, sans fanfaronnerie. Et depuis leur départ de Paris, ils sont à la guerre ! Vous n'allez pas me croire : je n'ai pas le souvenir de m'être autant amusé. Vous ne pouvez imaginer que gaieté, que joie, que bonheur, que tranquillité. Pendant toute la durée du trajet, ils n'ont cessé de plaisanter, évoquant leurs souvenirs de casernes, imaginant les exploits qu'ils accompliraient. »

Allocations journalières aux familles des soldats

Le préfet des Bouches-du-Rhône, vient d'adresser à tous les maires du département, une circulaire concernant les allocations journalières aux familles des soldats, et dont voici la teneur :

Marseille le 9 Août 1914.

Monsieur le Maire,

Le paiement vient de s'effectuer par la loi du 5 août 1914, que toute famille dont le soutien indispensable est sous les drapeaux ou y a été appelé aura droit pendant toute la durée de la guerre à une allocation journalière de 1 fr. 25 augmentée de 0 fr. 50 par enfant de moins de 16 ans, à la charge du militaire.

Vous prie de bien vouloir donner à cette loi la plus large publicité et inviter les intéressés à formuler leur demande avant le 15 courant, dernier délai.

Ces demandes ne seront pas accompagnées des pièces précédemment exigées, telles que le certificat modèle A, l'extrait du rôle du percepteur, etc. Vous n'aurez qu'à les contrôler et à les adresser au bureau pour le paiement de ce canton après les avoir revêtus (ou pas même de la formule de demande) de votre avis motivé.

Je vous prie de bien vouloir faire connaître à 0 fr. 50 par enfant à la charge du soldat (dors que ces enfants ne sont pas descendants, mais des veuves ou des orphelins) et de leur faire connaître d'une mention spéciale et sur instruit en même temps et comme les demandes concernant les descendants.

Au sujet de l'avis que vous avez à émettre, vous ne perdrez pas de vue que cette assistance spéciale est destinée à venir en aide aux familles des soldats et à leur permettre de continuer à vivre dans les conditions normales de leur existence.

La fraternité patriotique a dû étendre toute sa sollicitude à l'égard de ces familles et de leur assurer l'assistance à des conditions normales, sans que les charges de ces familles soient pesées sur le pays, contrairement de véritables crises. Vous ne les laissez pas commettre.

Je vous prie, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

M. le préfet, A. SCHRAMMECK.

Issues et repasses

« MM. les éleveurs de la région sont informés que les issues et repasses destinées à l'alimentation du bétail ne sont pas comprises dans la nomenclature des denrées et produits dont la sortie du département des Bouches-du-Rhône est interdite. »

« L'enlèvement de ces résidus dans les mairies et moulins n'est, en conséquence, subordonné à aucune autorisation préalable. »

L'organisations des secours

Réunion à la mairie de la Commission d'assistance

Hier matin, les conseillers municipaux se sont réunis sous la présidence de M. Pierre, maire, pour organiser les sous-commissions cantonales d'assistance, chargées de la distribution des secours aux familles des mobilisés.

A cette séance avaient été convoqués les conseillers généraux, les conseillers d'arrondissement ; y assistaient également de nombreuses personnalités de Marseille.

M. le maire, au cours de la séance, remercie les personnes présentes de l'empressement qu'elles ont mis à répondre à son appel et pour le dévouement qu'elles apportent à l'œuvre de secours aux familles des mobilisés.

Puis, M. Pierre cède la présidence à M. Chagniel, adjoint au maire.

Reunion à la mairie de la Commission d'assistance

« Si vous étiez parmi nous, comme vous partageriez notre confiance ! En ce moment, ils attendent dans la cour du quartier qu'on les habille et qu'on les arme. Ils chantent, ils rient ; ils jouent aux cartes, sur des tables de bois, ils se disputent, ils se disputent de la folie. Ils parlent de la guerre simplement, avec une bonne humeur tranquille, avec un admirable entrain, sans fanfaronnerie. Et depuis leur départ de Paris, ils sont à la guerre ! Vous n'allez pas me croire : je n'ai pas le souvenir de m'être autant amusé. Vous ne pouvez imaginer que gaieté, que joie, que bonheur, que tranquillité. Pendant toute la durée du trajet, ils n'ont cessé de plaisanter, évoquant leurs souvenirs de casernes, imaginant les exploits qu'ils accompliraient. »

« On n'est pas plus gai, me dit un de mes voisins, le jour du retour de la classe. »

Un autre ajoute :

« On ne dirait vraiment pas qu'on va à la guerre ! »

Un troisième déclare :

« On se croirait dans un train de plaisir ! »

Tout à fait, il me fait un effort de volonté pour admettre que nous roulons vers la frontière.

Letres de Mobilisés

Toutes les lettres de mobilisés qui parviennent sont empreintes du plus grand souffle patriotique et expriment la confiance la plus grande en la victoire du droit. Voici l'intéressante lettre qu'un mobilisé adresse au Figaro :

« Si vous étiez parmi nous, comme vous partageriez notre confiance ! En ce moment, ils attendent dans la cour du quartier qu'on les habille et qu'on les arme. Ils chantent, ils rient ; ils jouent aux cartes, sur des tables de bois, ils se disputent, ils se disputent de la folie. Ils parlent de la guerre simplement, avec une bonne humeur tranquille, avec un admirable entrain, sans fanfaronnerie. Et depuis leur départ de Paris, ils sont à la guerre ! Vous n'allez pas me croire : je n'ai pas le souvenir de m'être autant amusé. Vous ne pouvez imaginer que gaieté, que joie, que bonheur, que tranquillité. Pendant toute la durée du trajet, ils n'ont cessé de plaisanter, évoquant leurs souvenirs de casernes, imaginant les exploits qu'ils accompliraient. »

Allocations journalières aux familles des soldats

Le préfet des Bouches-du-Rhône, vient d'adresser à tous les maires du département, une circulaire concernant les allocations journalières aux familles des soldats, et dont voici la teneur :

Marseille le 9 Août 1914.

Monsieur le Maire,

Le paiement vient de s'effectuer par la loi du 5 août 1914, que toute famille dont le soutien indispensable est sous les drapeaux ou y a été appelé aura droit pendant toute la durée de la guerre à une allocation journalière de 1 fr. 25 augmentée de 0 fr. 50 par enfant de moins de 16 ans, à la charge du militaire.

Vous prie de bien vouloir donner à cette loi la plus large publicité et inviter les intéressés à formuler leur demande avant le 15 courant, dernier délai.

Ces demandes ne seront pas accompagnées des pièces précédemment exigées, telles que le certificat modèle A, l'extrait du rôle du percepteur, etc. Vous n'aurez qu'à les contrôler et à les adresser au bureau pour le paiement de ce canton après les avoir revêtus (ou pas même de la formule de demande) de votre avis motivé.

Je vous prie de bien vouloir faire connaître à 0 fr. 50 par enfant à la charge du soldat (dors que ces enfants ne sont pas descendants, mais des veuves ou des orphelins) et de leur faire connaître d'une mention spéciale et sur instruit en même temps et comme les demandes concernant les descendants.

Au sujet de l'avis que vous avez à émettre, vous ne perdrez pas de vue que cette assistance spéciale est destinée à venir en aide aux familles des soldats et à leur permettre de continuer à vivre dans les conditions normales de leur existence.

La fraternité patriotique a dû étendre toute sa sollicitude à l'égard de ces familles et de leur assurer l'assistance à des conditions normales, sans que les charges de ces familles soient pesées sur le pays, contrairement de véritables crises. Vous ne les laissez pas commettre.

Je vous prie, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

M. le préfet, A. SCHRAMMECK.

Issues et repasses

« MM. les éleveurs de la région sont informés que les issues et repasses destinées à l'alimentation du bétail ne sont pas comprises dans la nomenclature des denrées et produits dont la sortie du département des Bouches-du-Rhône est interdite. »

« L'enlèvement de ces résidus dans les mairies et moulins n'est, en conséquence, subordonné à aucune autorisation préalable. »

L'organisations des secours

Réunion à la mairie de la Commission d'assistance

Hier matin, les conseillers municipaux se sont réunis sous la présidence de M. Pierre, maire, pour organiser les sous-commissions cantonales d'assistance, chargées de la distribution des secours aux familles des mobilisés.

A cette séance avaient été convoqués les conseillers généraux, les conseillers d'arrondissement ; y assistaient également de nombreuses personnalités de Marseille.

M. le maire, au cours de la séance, remercie les personnes présentes de l'empressement qu'elles ont mis à répondre à son appel et pour le dévouement qu'elles apportent à l'œuvre de secours aux familles des mobilisés.

Puis, M. Pierre cède la présidence à M. Chagniel, adjoint au maire.

Reunion à la mairie de la Commission d'assistance

« Si vous étiez parmi nous, comme vous partageriez notre confiance ! En ce moment, ils attendent dans la cour du quartier qu'on les habille et qu'on les arme. Ils chantent, ils rient ; ils jouent aux cartes, sur des tables de bois, ils se disputent, ils se disputent de la folie. Ils parlent de la guerre simplement, avec une bonne humeur tranquille, avec un admirable entrain, sans fanfaronnerie. Et depuis leur départ de Paris, ils sont à la guerre ! Vous n'allez pas me croire : je n'ai pas le souvenir de m'être autant amusé. Vous ne pouvez imaginer que gaieté, que joie, que bonheur, que tranquillité. Pendant toute la durée du trajet, ils n'ont cessé de plaisanter, évoquant leurs souvenirs de casernes, imaginant les exploits qu'ils accompliraient. »

« On n'est pas plus gai, me dit un de mes voisins, le jour du retour de la classe. »

Un autre ajoute :

« On ne dirait vraiment pas qu'on va à la guerre ! »

Un troisième déclare :

« On se croirait dans un train de plaisir ! »

Tout à fait, il me fait un effort de volonté pour admettre que nous roulons vers la frontière.

Moulinier, instituteur, âgé de 40 ans, qui, voulant s'assuriser, avait ouvert un robinet d'eau sur son poste de travail dans la pièce avec une lampe allumée et détermina l'explosion. L'instituteur expira. Son frère est gravement brûlé.

Allocations journalières aux familles des soldats

Le préfet des Bouches-du-Rhône, vient d'adresser à tous les maires du département, une circulaire concernant les allocations journalières aux familles des soldats, et dont voici la teneur :

Marseille le 9 Août 1914.

Monsieur le Maire,

Le paiement vient de s'effectuer par la loi du 5 août 1914, que toute famille dont le soutien indispensable est sous les drapeaux ou y a été appelé aura droit pendant toute la durée de la guerre à une allocation journalière de 1 fr. 25 augmentée de 0 fr. 50 par enfant de moins de 16 ans, à la charge du militaire.

Vous prie de bien vouloir donner à cette loi la plus large publicité et inviter les intéressés à formuler leur demande avant le 15 courant, dernier délai.

Ces demandes ne seront pas accompagnées des pièces précédemment exigées, telles que le certificat modèle A, l'extrait du rôle du percepteur, etc. Vous n'aurez qu'à les contrôler et à les adresser au bureau pour le paiement de ce canton après les avoir revêtus (ou pas même de la formule de demande) de votre avis motivé.

Je vous prie de bien vouloir faire connaître à 0 fr. 50 par enfant à la charge du soldat (dors que ces enfants ne sont pas descendants, mais des veuves ou des orphelins) et de leur faire connaître d'une mention spéciale et sur instruit en même temps et comme les demandes concernant les descendants.

Au sujet de l'avis que vous avez à émettre, vous ne perdrez pas de vue que cette assistance spéciale est destinée à venir en aide aux familles des soldats et à leur permettre de continuer à vivre dans les conditions normales de leur existence.

La fraternité patriotique a dû étendre toute sa sollicitude à l'égard de ces familles et de leur assurer l'assistance à des conditions normales, sans que les charges de ces familles soient pesées sur le pays, contrairement de véritables crises. Vous ne les laissez pas commettre.

Je vous prie, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

M. le préfet, A. SCHRAMMECK.

Issues et repasses

« MM. les éleveurs de la région sont informés que les issues et repasses destinées à l'alimentation du bétail ne sont pas comprises dans la nomenclature des denrées et produits dont la sortie du département des Bouches-du-Rhône est interdite. »

« L'enlèvement de ces résidus dans les mairies et moulins n'est, en conséquence, subordonné à aucune autorisation préalable. »

L'organisations des secours

Réunion à la mairie de la Commission d'assistance

Hier matin, les conseillers municipaux se sont réunis sous la présidence de M. Pierre, maire, pour organiser les sous-commissions cantonales d'assistance, chargées de la distribution des secours aux familles des mobilisés.

A cette séance avaient été convoqués les conseillers généraux, les conseillers d'arrondissement ; y assistaient également de nombreuses personnalités de Marseille.

M. le maire, au cours de la séance, remercie les personnes présentes de l'empressement qu'elles ont mis à répondre à son appel et pour le dévouement qu'elles apportent à l'œuvre de secours aux familles des mobilisés.

Puis, M. Pierre cède la présidence à M. Chagniel, adjoint au maire.

Reunion à la mairie de la Commission d'assistance

« Si vous étiez parmi nous, comme vous partageriez notre confiance ! En ce moment, ils attendent dans la cour du quartier qu'on les habille et qu'on les arme. Ils chantent, ils rient ; ils jouent aux cartes, sur des tables de bois, ils se disputent, ils se disputent de la folie. Ils parlent de la guerre simplement, avec une bonne humeur tranquille, avec un admirable entrain, sans fanfaronnerie. Et depuis leur départ de Paris, ils sont à la guerre ! Vous n'allez pas me croire : je n'ai pas le souvenir de m'être autant amusé. Vous ne pouvez imaginer que gaieté, que joie, que bonheur, que tranquillité. Pendant toute la durée du trajet, ils n'ont cessé de plaisanter, évoquant leurs souvenirs de casernes, imaginant les exploits qu'ils accompliraient. »

« On n'est pas plus gai, me dit un de mes voisins, le jour du retour de la classe. »

Un autre ajoute :

« On ne dirait vraiment pas qu'on va à la guerre ! »

Un troisième déclare :

« On se croirait dans un train de plaisir ! »

Tout à fait, il me fait un effort de volonté pour admettre que nous roulons vers la frontière.

Letres de Mobilisés

Toutes les lettres de mobilisés qui parviennent sont empreintes du plus grand souffle patriotique et expriment la confiance la plus grande en la victoire du droit. Voici l'intéressante lettre qu'un mobilisé adresse au Figaro :

« Si vous étiez parmi nous, comme vous partageriez notre confiance ! En ce moment, ils attendent dans la cour du quartier qu'on les habille et qu'on les arme. Ils chantent, ils rient ; ils jouent aux cartes, sur des tables de bois, ils se disputent, ils se disputent de la folie. Ils parlent de la guerre simplement, avec une bonne humeur tranquille, avec un admirable entrain, sans fanfaronnerie. Et depuis leur départ de Paris, ils sont à la guerre ! Vous n'allez pas me croire : je n'ai pas le souvenir de m'être autant amusé. Vous ne pouvez imaginer que gaieté, que joie, que bonheur, que tranquillité. Pendant toute la durée du trajet, ils n'ont cessé de plaisanter, évoquant leurs souvenirs de casernes, imaginant les exploits qu'ils accompliraient. »

Allocations journalières aux familles des soldats

Le préfet des Bouches-du-Rhône, vient d'adresser à tous les maires du département, une circulaire concernant les allocations journalières aux familles des soldats, et dont voici la teneur :

Marseille le 9 Août 1914.

Monsieur le Maire,

Le paiement vient de s'effectuer par la loi du 5 août 1914, que toute famille dont le soutien indispensable est sous les drapeaux ou y a été appelé aura droit pendant toute la durée de la guerre à une allocation journalière de 1 fr. 25 augmentée de 0 fr. 50 par enfant de moins de 16 ans, à la charge du militaire.

Vous prie de bien vouloir donner à cette loi la plus large publicité et inviter les intéressés à formuler leur demande avant le 15 courant, dernier délai.

Ces demandes ne seront pas accompagnées des pièces précédemment exigées, telles que le certificat modèle A, l'extrait du rôle du percepteur, etc. Vous n'aurez qu'à les contrôler et à les adresser au bureau pour le paiement de ce canton après les avoir revêtus (ou pas même de la formule de demande) de votre avis motivé.

Je vous prie de bien vouloir faire connaître à 0 fr. 50 par enfant à la charge du soldat (dors que ces enfants ne sont pas descendants, mais des veuves ou des orphelins) et de leur faire connaître d'une mention spéciale et sur instruit en même temps et comme les demandes concernant les descendants.

Au sujet de l'avis que vous avez à émettre, vous ne perdrez pas de vue que cette assistance spéciale est destinée à venir en aide aux familles des soldats et à leur permettre de continuer à vivre dans les conditions normales de leur existence.

La fraternité patriotique a dû étendre toute sa sollicitude à l'égard de ces familles et de leur assurer l'assistance à des conditions normales, sans que les charges de ces familles soient pesées sur le pays, contrairement de véritables crises. Vous ne les laissez pas commettre.

Je vous prie, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

M. le préfet, A. SCHRAMMECK.

Issues et repasses

« MM. les éleveurs de la région sont informés que les issues et repasses destinées à l'alimentation du bétail ne sont pas comprises dans la nomenclature des denrées et produits dont la sortie du département des Bouches-du-Rhône est interdite. »

« L'enlèvement de ces résidus dans les mairies et moulins n'est, en conséquence, subordonné à aucune autorisation préalable. »

L'organisations des secours

Réunion à la mairie de la Commission d'assistance

Hier matin, les conseillers municipaux se sont réunis sous la présidence de M. Pierre, maire, pour organiser les sous-commissions cantonales d'assistance, chargées de la distribution des secours aux familles des mobilisés.

A cette séance avaient été convoqués les conseillers généraux, les conseillers d'arrondissement ; y assistaient également de nombreuses personnalités de Marseille.

M. le maire, au cours de la séance, remercie les personnes présentes de l'empressement qu'elles ont mis à répondre à son appel et pour le dévouement qu'elles apportent à l'œuvre de secours aux familles des mobilisés.

Puis, M. Pierre cède la présidence à M. Chagniel, adjoint au maire.

Reunion à la mairie de la Commission d'assistance

« Si vous étiez parmi nous, comme vous partageriez notre confiance ! En ce moment, ils attendent dans la cour du quartier qu'on les habille et qu'on les arme. Ils chantent, ils rient ; ils jouent aux cartes, sur des tables de bois, ils se disputent, ils se disputent de la folie. Ils parlent de la guerre simplement, avec une bonne humeur tranquille, avec un admirable entrain, sans fanfaronnerie. Et depuis leur départ de Paris, ils sont à la guerre ! Vous n'allez pas me croire : je n'ai pas le souvenir de m'être autant amusé. Vous ne pouvez imaginer que gaieté, que joie, que bonheur, que tranquillité. Pendant toute la durée du trajet, ils n'ont cessé de plaisanter, évoquant leurs souvenirs de casernes, imaginant les exploits qu'ils accompliraient. »

« On n'est pas plus gai, me dit un de mes voisins, le jour du retour de la classe. »

Un autre ajoute :

« On ne dirait vraiment pas qu'on va à la guerre ! »

Un troisième déclare :

« On se croirait dans un train de plaisir ! »

Tout à fait, il me fait un effort de volonté pour admettre que nous roulons vers la frontière.

Letres de Mobilisés

Toutes les lettres de mobilisés qui parviennent sont empreintes du plus grand souffle patriotique et expriment la confiance la plus grande en la victoire du droit. Voici l'intéressante lettre qu'un mobilisé adresse au Figaro :

« Si vous étiez parmi nous, comme vous partageriez notre confiance ! En ce moment, ils attendent dans la cour du quartier qu'on les habille et qu'on les arme. Ils chantent, ils rient ; ils jouent aux cartes, sur des tables de bois, ils se disputent, ils se disputent de la folie. Ils parlent de la guerre simplement, avec une bonne humeur tranquille, avec un admirable entrain, sans fanfaronnerie. Et depuis leur départ de Paris, ils sont à la guerre ! Vous n'allez pas me croire : je n'ai pas le souvenir de m'être autant amusé. Vous ne pouvez imaginer que gaieté, que joie, que bonheur, que tranquillité. Pendant toute la durée du trajet, ils n'ont cessé de plaisanter, évoquant leurs souvenirs de casernes, imaginant les exploits qu'ils accompliraient. »

Allocations journalières aux familles des soldats

Le préfet des Bouches-du-Rhône, vient d'adresser à tous les maires du département, une circulaire concernant les allocations journalières aux familles des soldats, et dont voici la teneur :

Marseille le 9 Août 1914.

Monsieur le Maire,

Le paiement vient de s'effectuer par la loi du 5 août 1914, que toute famille dont le soutien indispensable est sous les drapeaux ou y a été appelé aura droit pendant toute la durée de la guerre à une allocation journalière de 1 fr. 25 augmentée de 0 fr. 50 par enfant de moins de 16 ans, à la charge du militaire.

Vous prie de bien vouloir donner à cette loi la plus large publicité et inviter les intéressés à formuler leur demande avant le 15 courant, dernier délai.

Ces demandes ne seront pas accompagnées des pièces précédemment exigées, telles que le certificat modèle A, l'extrait du rôle du percepteur, etc. Vous n'aurez qu'à les contrôler et à les adresser au bureau pour le paiement de ce canton après les avoir revêtus (ou pas même de la formule de demande) de votre avis motivé.

Je vous prie de bien vouloir faire connaître à 0 fr. 50 par enfant à la charge du soldat (dors que ces enfants ne sont pas descendants, mais des veuves ou des orphelins) et de leur faire connaître d'une mention spéciale et sur instruit en même temps et comme les demandes concernant les descendants.

Au sujet de l'avis que vous avez à émettre, vous ne perdrez pas de vue que cette assistance spéciale est destinée à venir en aide aux familles des soldats et à leur permettre de continuer à vivre dans les conditions normales de leur existence.

La fraternité patriotique a dû étendre toute sa sollicitude à l'égard de ces familles et de leur assurer l'assistance à des conditions normales, sans que les charges de ces familles soient pesées sur le pays, contrairement de véritables crises. Vous ne les laissez pas commettre.

Je vous prie, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

M. le préfet, A. SCHRAMMECK.

Issues et repasses

« MM. les éleveurs de la région sont informés que les issues et repasses destinées à l'alimentation du bétail ne sont pas comprises dans la nomenclature des denrées et produits dont la sortie du département des Bouches-du-Rhône est interdite. »

« L'enlèvement de ces résidus dans les mairies et moulins n'est, en conséquence, subordonné à aucune autorisation préalable. »

L'organisations des secours

Réunion à la mairie de la Commission d'assistance

Hier matin, les conseillers municipaux se sont réunis sous la présidence de M. Pierre, maire, pour organiser les sous-commissions cantonales d'assistance, chargées de la distribution des secours aux familles des mobilisés.

A cette séance avaient été convoqués les conseillers généraux, les conseillers d'arrondissement ; y assistaient également de nombreuses personnalités de Marseille.

M. le maire, au cours de la séance, remercie les personnes présentes de l'empressement qu'elles ont mis à répondre à son appel et pour le dévouement qu'elles apportent à l'œuvre de secours aux familles des mobilisés.

Puis, M. Pierre cède la présidence à M. Chagniel, adjoint au maire.

Reunion à la mairie de la Commission d'assistance

« Si vous étiez parmi nous, comme vous partageriez notre confiance ! En ce moment, ils attendent dans la cour du quartier qu'on les habille et qu'on les arme. Ils chantent, ils rient ; ils jouent aux cartes, sur des tables de bois, ils se disputent, ils se disputent de la folie. Ils parlent de la guerre simplement, avec une bonne humeur tranquille, avec un admirable entrain, sans fanfaronnerie. Et depuis leur départ de Paris, ils sont à la guerre ! Vous n'allez pas me croire : je n'ai pas le souvenir de m'être autant amusé. Vous ne pouvez imaginer que gaieté, que joie, que bonheur, que tranquillité. Pendant toute la durée du trajet, ils n'ont cessé de plaisanter, évoquant leurs souvenirs de casernes, imaginant les exploits qu'ils accompliraient. »

« On n'est pas plus gai, me dit un de mes voisins, le jour du retour de la classe. »

Un autre ajoute :

« On ne dirait vraiment pas qu'on va à la guerre ! »

Un troisième déclare :

« On se croirait dans un train de plaisir ! »

Tout à fait, il me fait un effort de volonté pour admettre que nous roulons vers la frontière.

— Dis donc, tu peux l'assoir ! Ça n'est pas comme dans le métré !

— En ce sens, tu n'as rien dit.

Mon voisin répète : « Tout de même, on ne dirait pas qu'on part pour la guerre ! »

Le train s'ébranle. Les gendarmes nous saluent du sabre. Les soldats de garde portent l'arme. Un bleu de la classe 13 sans doute a des larmes dans les yeux. Il crie, sans que son arme bouge : « A demain ! à demain ! »

Et puis nous éclatons de rire. Un territoire est la sueur du jour. Un bourgeois est inquiet sous son bourgeois. Ses basques dépassent. Il est coiffé d'un chapeau melon. On rira de l'avoir vu ainsi, jusqu'à Châlons.

Nous arrivons au petit jour. On n'a pas dormi. On n'en a pas envie. On va tout de suite à la caserne. On allonge le pas. On veut arriver avant les autres. On court presque.

P. S. — On nous a tous habillés cet après-midi. Nous avons tous touché des effets tout neufs. Les collections de guerre étaient prêtes. Vêtements, cuir, fusils, souliers, rien n'y manquait.

M. Charles Humbert était mal informé. Les approvisionnements étaient au complet. Et c'est une joie nouvelle.

Si tout marche aussi bien !

Aucun n'en doute.

J'aperçois dans un coin un sergent de l'active que j'ai connu au camp,

La Solidarité Nationale

Les Comités de quartiers

Nous recevons les communications suivantes :

Quartier Maréchal. — Les habitants du quartier Maréchal, compris entre la rue des Berges, rue de Lodi, boulevard Baillie et cours Léonard, sont priés d'assister à la réunion prévue qui aura lieu le mardi 11 courant à 8 heures du soir, institution Razouls, 57-59, rue Maréchal. Les dames sont priées d'assister à cette réunion.

Quartier du Jolieu. — Communication relative au concours à apporter aux hôpitaux, en ce qui concerne les convalescents. — Les convalescents : Antonin, F. Pige.

Comité de Saint-Loup. — Sur l'invitation d'un groupe d'habitants du quartier, un Comité de secours aux familles des mobilisés vient de se constituer à Saint-Loup, sous la présidence d'honneur de MM. Boud, adjoint au maire ; le directeur de la paroisse E. Allard, fils aîné, imprimeur ; Vidal, négociant ; Jettory, négociant ; Miles Blayen, directeur d'école communale ; Torre, directeur d'école maternelle et Chât.

Comité de Saint-Martin. — Les habitants de Saint-Martin, réunis dans une des salles de l'école publique de garçons, ont constitué hier un Comité de secours à l'effet de venir en aide aux familles et aux habitants du quartier, afin de venir en aide aux familles, les plus nécessiteuses, doublement touchées par la guerre et par l'appel de leurs enfants aux armes.

Comité de Beaumont. — Le Comité des intérêts du quartier de Beaumont prévient tous les habitants du dit quartier, touchés par la mobilisation, qu'une permanence est établie au bar Victor-Hugo (chez Victor-Hugo) pour venir en aide aux familles et aux habitants du quartier, afin de venir en aide aux familles, les plus nécessiteuses, doublement touchées par la guerre et par l'appel de leurs enfants aux armes.

Comité de Bonneton. — Les secours en alimentation seront distribués le samedi 10 courant, de 2 heures à 4 heures, traverser de l'église.

Comité de Saint-Joseph. — Les habitants de Saint-Joseph ont constitué le Comité de secours aux familles nécessiteuses des mobilisés de la manière suivante : Président, M. Prévot Joseph ; trésorier, M. Ogero Arthur ; encaisseurs, MM. Bonnier André, Cayrol Jean-Baptiste, Guichard Thomas et Monier Louis ; conseillers, MM. Rabatut Louis et Boule Edouard ; secrétaire, Costa J.-B. Le Comité fait un chaleureux appel à toutes les personnes qui voudront bien lui adresser des dons.

Son siège est à l'école publique de garçons, lieu où toutes les demandes pourront être indiquées. Secrétaire : J.-B. Costa, instituteurs.

Comité de la Vallée-les-Accates-Saint-Martin. — Les habitants de la Vallée-les-Accates-Saint-Martin, réunis dans une des salles de l'école publique de garçons, ont constitué hier un Comité de secours à l'effet de venir en aide aux familles et aux habitants du quartier, afin de venir en aide aux familles, les plus nécessiteuses, doublement touchées par la guerre et par l'appel de leurs enfants aux armes.

Comité de Saint-Martin. — Les habitants de Saint-Martin, réunis dans une des salles de l'école publique de garçons, ont constitué hier un Comité de secours à l'effet de venir en aide aux familles et aux habitants du quartier, afin de venir en aide aux familles, les plus nécessiteuses, doublement touchées par la guerre et par l'appel de leurs enfants aux armes.

Comité de Beaumont. — Le Comité des intérêts du quartier de Beaumont prévient tous les habitants du dit quartier, touchés par la mobilisation, qu'une permanence est établie au bar Victor-Hugo (chez Victor-Hugo) pour venir en aide aux familles et aux habitants du quartier, afin de venir en aide aux familles, les plus nécessiteuses, doublement touchées par la guerre et par l'appel de leurs enfants aux armes.

Comité de Bonneton. — Les secours en alimentation seront distribués le samedi 10 courant, de 2 heures à 4 heures, traverser de l'église.

Comité de Saint-Joseph. — Les habitants de Saint-Joseph ont constitué le Comité de secours aux familles nécessiteuses des mobilisés de la manière suivante : Président, M. Prévot Joseph ; trésorier, M. Ogero Arthur ; encaisseurs, MM. Bonnier André, Cayrol Jean-Baptiste, Guichard Thomas et Monier Louis ; conseillers, MM. Rabatut Louis et Boule Edouard ; secrétaire, Costa J.-B. Le Comité fait un chaleureux appel à toutes les personnes qui voudront bien lui adresser des dons.

Comité de Saint-Martin. — Les habitants de Saint-Martin, réunis dans une des salles de l'école publique de garçons, ont constitué hier un Comité de secours à l'effet de venir en aide aux familles et aux habitants du quartier, afin de venir en aide aux familles, les plus nécessiteuses, doublement touchées par la guerre et par l'appel de leurs enfants aux armes.

Comité de Beaumont. — Le Comité des intérêts du quartier de Beaumont prévient tous les habitants du dit quartier, touchés par la mobilisation, qu'une permanence est établie au bar Victor-Hugo (chez Victor-Hugo) pour venir en aide aux familles et aux habitants du quartier, afin de venir en aide aux familles, les plus nécessiteuses, doublement touchées par la guerre et par l'appel de leurs enfants aux armes.

Comité de Bonneton. — Les secours en alimentation seront distribués le samedi 10 courant, de 2 heures à 4 heures, traverser de l'église.

Comité de Saint-Joseph. — Les habitants de Saint-Joseph ont constitué le Comité de secours aux familles nécessiteuses des mobilisés de la manière suivante : Président, M. Prévot Joseph ; trésorier, M. Ogero Arthur ; encaisseurs, MM. Bonnier André, Cayrol Jean-Baptiste, Guichard Thomas et Monier Louis ; conseillers, MM. Rabatut Louis et Boule Edouard ; secrétaire, Costa J.-B. Le Comité fait un chaleureux appel à toutes les personnes qui voudront bien lui adresser des dons.

Comité de Saint-Martin. — Les habitants de Saint-Martin, réunis dans une des salles de l'école publique de garçons, ont constitué hier un Comité de secours à l'effet de venir en aide aux familles et aux habitants du quartier, afin de venir en aide aux familles, les plus nécessiteuses, doublement touchées par la guerre et par l'appel de leurs enfants aux armes.

Comité de Beaumont. — Le Comité des intérêts du quartier de Beaumont prévient tous les habitants du dit quartier, touchés par la mobilisation, qu'une permanence est établie au bar Victor-Hugo (chez Victor-Hugo) pour venir en aide aux familles et aux habitants du quartier, afin de venir en aide aux familles, les plus nécessiteuses, doublement touchées par la guerre et par l'appel de leurs enfants aux armes.

Comité de Bonneton. — Les secours en alimentation seront distribués le samedi 10 courant, de 2 heures à 4 heures, traverser de l'église.

Comité de Saint-Joseph. — Les habitants de Saint-Joseph ont constitué le Comité de secours aux familles nécessiteuses des mobilisés de la manière suivante : Président, M. Prévot Joseph ; trésorier, M. Ogero Arthur ; encaisseurs, MM. Bonnier André, Cayrol Jean-Baptiste, Guichard Thomas et Monier Louis ; conseillers, MM. Rabatut Louis et Boule Edouard ; secrétaire, Costa J.-B. Le Comité fait un chaleureux appel à toutes les personnes qui voudront bien lui adresser des dons.

Comité de Saint-Martin. — Les habitants de Saint-Martin, réunis dans une des salles de l'école publique de garçons, ont constitué hier un Comité de secours à l'effet de venir en aide aux familles et aux habitants du quartier, afin de venir en aide aux familles, les plus nécessiteuses, doublement touchées par la guerre et par l'appel de leurs enfants aux armes.

Comité de Beaumont. — Le Comité des intérêts du quartier de Beaumont prévient tous les habitants du dit quartier, touchés par la mobilisation, qu'une permanence est établie au bar Victor-Hugo (chez Victor-Hugo) pour venir en aide aux familles et aux habitants du quartier, afin de venir en aide aux familles, les plus nécessiteuses, doublement touchées par la guerre et par l'appel de leurs enfants aux armes.

Comité de Bonneton. — Les secours en alimentation seront distribués le samedi 10 courant, de 2 heures à 4 heures, traverser de l'église.

Comité de Saint-Joseph. — Les habitants de Saint-Joseph ont constitué le Comité de secours aux familles nécessiteuses des mobilisés de la manière suivante : Président, M. Prévot Joseph ; trésorier, M. Ogero Arthur ; encaisseurs, MM. Bonnier André, Cayrol Jean-Baptiste, Guichard Thomas et Monier Louis ; conseillers, MM. Rabatut Louis et Boule Edouard ; secrétaire, Costa J.-B. Le Comité fait un chaleureux appel à toutes les personnes qui voudront bien lui adresser des dons.

Comité de Saint-Martin. — Les habitants de Saint-Martin, réunis dans une des salles de l'école publique de garçons, ont constitué hier un Comité de secours à l'effet de venir en aide aux familles et aux habitants du quartier, afin de venir en aide aux familles, les plus nécessiteuses, doublement touchées par la guerre et par l'appel de leurs enfants aux armes.

Comité de Beaumont. — Le Comité des intérêts du quartier de Beaumont prévient tous les habitants du dit quartier, touchés par la mobilisation, qu'une permanence est établie au bar Victor-Hugo (chez Victor-Hugo) pour venir en aide aux familles et aux habitants du quartier, afin de venir en aide aux familles, les plus nécessiteuses, doublement touchées par la guerre et par l'appel de leurs enfants aux armes.

Comité de Bonneton. — Les secours en alimentation seront distribués le samedi 10 courant, de 2 heures à 4 heures, traverser de l'église.

Comité de Saint-Joseph. — Les habitants de Saint-Joseph ont constitué le Comité de secours aux familles nécessiteuses des mobilisés de la manière suivante : Président, M. Prévot Joseph ; trésorier, M. Ogero Arthur ; encaisseurs, MM. Bonnier André, Cayrol Jean-Baptiste, Guichard Thomas et Monier Louis ; conseillers, MM. Rabatut Louis et Boule Edouard ; secrétaire, Costa J.-B. Le Comité fait un chaleureux appel à toutes les personnes qui voudront bien lui adresser des dons.

Comité de Saint-Martin. — Les habitants de Saint-Martin, réunis dans une des salles de l'école publique de garçons, ont constitué hier un Comité de secours à l'effet de venir en aide aux familles et aux habitants du quartier, afin de venir en aide aux familles, les plus nécessiteuses, doublement touchées par la guerre et par l'appel de leurs enfants aux armes.

Comité de Beaumont. — Le Comité des intérêts du quartier de Beaumont prévient tous les habitants du dit quartier, touchés par la mobilisation, qu'une permanence est établie au bar Victor-Hugo (chez Victor-Hugo) pour venir en aide aux familles et aux habitants du quartier, afin de venir en aide aux familles, les plus nécessiteuses, doublement touchées par la guerre et par l'appel de leurs enfants aux armes.

Comité de Bonneton. — Les secours en alimentation seront distribués le samedi 10 courant, de 2 heures à 4 heures, traverser de l'église.

Comité de Saint-Joseph. — Les habitants de Saint-Joseph ont constitué le Comité de secours aux familles nécessiteuses des mobilisés de la manière suivante : Président, M. Prévot Joseph ; trésorier, M. Ogero Arthur ; encaisseurs, MM. Bonnier André, Cayrol Jean-Baptiste, Guichard Thomas et Monier Louis ; conseillers, MM. Rabatut Louis et Boule Edouard ; secrétaire, Costa J.-B. Le Comité fait un chaleureux appel à toutes les personnes qui voudront bien lui adresser des dons.

Comité de Saint-Martin. — Les habitants de Saint-Martin, réunis dans une des salles de l'école publique de garçons, ont constitué hier un Comité de secours à l'effet de venir en aide aux familles et aux habitants du quartier, afin de venir en aide aux familles, les plus nécessiteuses, doublement touchées par la guerre et par l'appel de leurs enfants aux armes.

Comité de Beaumont. — Le Comité des intérêts du quartier de Beaumont prévient tous les habitants du dit quartier, touchés par la mobilisation, qu'une permanence est établie au bar Victor-Hugo (chez Victor-Hugo) pour venir en aide aux familles et aux habitants du quartier, afin de venir en aide aux familles, les plus nécessiteuses, doublement touchées par la guerre et par l'appel de leurs enfants aux armes.

Comité de Bonneton. — Les secours en alimentation seront distribués le samedi 10 courant, de 2 heures à 4 heures, traverser de l'église.

Comité de Saint-Joseph. — Les habitants de Saint-Joseph ont constitué le Comité de secours aux familles nécessiteuses des mobilisés de la manière suivante : Président, M. Prévot Joseph ; trésorier, M. Ogero Arthur ; encaisseurs, MM. Bonnier André, Cayrol Jean-Baptiste, Guichard Thomas et Monier Louis ; conseillers, MM. Rabatut Louis et Boule Edouard ; secrétaire, Costa J.-B. Le Comité fait un chaleureux appel à toutes les personnes qui voudront bien lui adresser des dons.

Comité de Saint-Martin. — Les habitants de Saint-Martin, réunis dans une des salles de l'école publique de garçons, ont constitué hier un Comité de secours à l'effet de venir en aide aux familles et aux habitants du quartier, afin de venir en aide aux familles, les plus nécessiteuses, doublement touchées par la guerre et par l'appel de leurs enfants aux armes.

Les membres du Comité déclarent : 1. Qu'il est urgent pour tous les citoyens français mobilisés appartenant au périmètre des boulevards National, Strasbourg, rue Roche, Kléber, Gambetta, boulevard de la Cavagnac, Guibaud, boulevard de la République, d'accorder à la Préfecture leur concours le plus absolu pour pouvoir assurer à la demande de celle-ci le maintien du bon ordre et la sécurité dans notre bonne ville de Marseille.

2. Que pour éviter bien des soucis à nos vaillants soldats et pour qu'ils puissent tranquillement aller au feu, il soit fait appel à tous les citoyens français et à l'assistance patriotique de tous ceux qui possèdent pour venir en aide aux nombreuses familles des défenseurs de la patrie à seule fin de leur venir en aide dans la mesure du possible toutes ces mères, épouses, sœurs et enfants, dont le stoïcisme héroïque fait l'orgueil de la nation.

3. Que soit par les armes, soit par la solidarité nationale, les Français soient tous debout et orientés vers l'Armée Vive la Nation.

Assemblée générale, mardi 11 août à 6 heures et demi du soir. — Le secrétaire : G. Maury. Extrême boulevard Baillie. — Dans sa réunion tenue le 9 courant, le Comité, s'inspirant des obligations de l'heure présente, décide d'adresser un pressant appel aux sentiments de charité et d'humanité à tous les industriels, commerçants et habitants du quartier, afin de venir en aide aux familles, les plus nécessiteuses, doublement touchées par la guerre et par l'appel de leurs enfants aux armes.

Le Comité se fera un devoir de rechercher et de signaler à la sollicitude des établissements de Bienfaisance, les familles vraiment dignes d'intérêt. Le Comité se fera un devoir de solliciter de toute nature, et fera lui-même des distributions de secours aux familles dont la misère n'aura pu être satisfaitement soulagée par les secours officiels.

Des permanences seront établies aux adresses suivantes : Au siège du Comité, 252, boulevard Baillie, M. Mourès ; Bar du Midi, 151, boulevard Baillie, M. Fournier ; Bar François, 7, rue Caillon, J. De et P. ; Débit de tabac, 171, boulevard Baillie, M. Benoit et Dufray ; Bar de Castres, 358, boulevard Baillie, M. Riou ; Débit de tabac, M. Mallot, coiffeur, 3, rue Caillon, où tous renseignements seront fournis aux intéressés. Le Comité se réunira tous les samedis à 2 heures et 30 minutes du soir. — Pour le Comité : le vice-président : E. Soubria ; le secrétaire : A. Fournier.

Saint-Just-Malpasse. — Comité de secours. — Par suite de la formation d'un Comité de secours organisé par le Comité d'intérêt du quartier, la constitution du Comité de vigilance et de secours de Malpasse-Saint-Just n'aura pas lieu. — L'un des convalescents : E. Riou.

Malpasse. — Le Comité de secours organisé à Saint-Just nous ayant invité à fonctionner avec lui pour la distribution des secours aux familles nécessiteuses, le Comité de Malpasse prie ses adhérents de vouloir bien se rendre à la réunion qui aura lieu le samedi 10 courant, de 2 heures à 4 heures du soir, au siège, Bureau de tabac, pour prendre les dispositions nécessaires. — Pour le Comité : le vice-président : E. Riou ; le secrétaire : J. Barris.

Parti socialiste. — Sous section de Saint-Just. — Les camarades de la sous-section sont invités à la réunion qui aura lieu le samedi 10 courant, de 2 heures à 4 heures du soir, au siège, Bureau de tabac, pour prendre les dispositions nécessaires. — Pour le Comité : le vice-président : E. Riou ; le secrétaire : J. Barris.

Comité d'intérêt du quartier Saint-Pierre. — Le Comité de secours qui est constitué pour venir en aide aux familles nécessiteuses des mobilisés du quartier Saint-Pierre et autres parties de ressources s'est divisé en plusieurs commissions afin de mieux servir les intéressés.

1. Commission administrative : Cette commission, qui comprend : MM. Pierre Roux, conseiller général ; Achille Roux, Rampal, Gibbon et Long, conseillers municipaux ; Bérard, curé de la paroisse Saint-Pierre ; Frassinio, industriel, propriétaire ; Frassinio, industriel, propriétaire ; et divers propriétaires, commerçants, employés et ouvriers, a constitué son bureau ainsi qu'il suit : président : Frassinio ; secrétaire : Frassinio ; trésorier : Frassinio ; secrétaire du Comité de l'Union : vice-président, Chabert Esprit, entrepreneur propriétaire ;

Barbier Auguste, plieur à la Mairie ; secrétaire général, Serant J., courtier, géant d'immeubles ; secrétaire, Masini, représentant de commerce ; Fuch J., serrurier ; Jourdan Edouard, entrepreneur de peinture ; Bonfay Gabriel, représentant de commerce ; Teyssier Marius, mécanicien dentiste ; trésorier, Boudon Jean, industriel propriétaire ; secrétaire-comptable, Chabert Honoré, entrepreneur de travaux publics, propriétaire ; vice-trésorier, Laurent père, entrepreneur de menuiserie, propriétaire ; Blanc représentant de commerce ; auditeurs des comptes, Lallemand Abel, employé municipal, président de la Coopérative l'Unité ; Brizina H., industriel, propriétaire ; Constant Joseph, propriétaire.

2. Commission chargée des enquêtes. — Le président, le secrétaire et le trésorier : MM. Masini, Julien F., Sabatier G., Telesier M., Cappono Baptiste, Constant J., Lallemand A.

3. Délégués aux souscriptions : les trésoriers et les vice-trésoriers.

La permanence ouverte par les membres de la Commission s'est élevée à la somme de 800 fr. De son côté, le Comité des Fêtes du 14 juillet a versé entre les mains du trésorier une somme de 111 francs 10, plus 50 francs d'alimentation.

Les adhésions sont reçues tous les soirs, de 6 à 8 heures, au siège du Comité, Cercle de l'Union, deux cents habitants ont déjà répondu à ce jour à l'appel du Comité.

Fédération des Syndicats Commerciaux Industriels et Artisans. — La Fédération a l'honneur de prier MM. les présidents et délégués des Syndicats affiliés d'assister à la réunion qui aura lieu le samedi 10 courant, de 2 heures à 4 heures, rue des Dominicaines, en vue des mesures à prendre pour venir en aide aux familles des mobilisés dont les ressources sont épuisées. Présence indispensable.

— Le président : Rieu Ph. — Le secrétaire : Rieu Ph. — Le trésorier : Rieu Ph. — Le vice-trésorier : Rieu Ph. — Le secrétaire adjoint : Rieu Ph. — Le vice-secrétaire adjoint : Rieu Ph. — Tous les membres bienfaiteurs et actifs de la dite Société sont priés de se rendre au siège du Comité de secours habituel pour la formation et création de diverses ambulances et nomination des membres du bureau provisoire.

ALIMENTATION. — Sucre des Raffineries Saint-Louis, O. fr. 80 le kil., chez Gauthier et Cie, 17, rue Paradis.

DRAPEAUX
DE TOUTES LES PUISSANCES
Vente en GROS et DÉTAIL
A GRAND S-MICHEL
40, rue des Minimes
G^e HOTEL DU GLOBE (en face les Postes)

Etude de M^e Eugène FABRE, avoué, docteur en droit, rue Haxo, 11 A, Marseille.

VENTE
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
par expropriation forcée
1^e D'UNE PROPRIÉTÉ RURALE, dénommée le Château-Rouge, sise à Marseille, quartier de Saint-Antoine, lieu dit Vallon des Tuves.
Mise à prix, deux mille francs, ci 2.000 fr.
2^e D'UNE PARTIE DE MAISON (côté droit), sise à Marseille, rue Jacquand, 10.
Mise à prix, cent francs, ci 100 fr.
L'adjudication aura lieu le mardi vingt-cinq août, à huit heures et demi du matin, par devant la Chambre des Notaires, au Palais de Justice, à Marseille.

Pour renseignements, voir au greffe du tribunal civil, le mardi vingt-cinq août, et son supplément y déposés, ou s'adresser à M^e Fabre, Joseph Signoret, Pouchel, Delanglade et Estrugnaud, avoués.
Signé : Eugène FABRE, avoué.

Terrain à bâtir
à vendre en totalité ou à lots 500 mètres carrés de terrain, environs de la gare du Prado, 32 m² de façade sur S. G. V. 14 S^a. Visthor 1 journal.

ANCIEN fonctionnaire colonial demande emploi quelconque : surveillant, comptable, correspondance. Références modestes. Ecrire B. H., bureau journal.

RETRAITÉ 50 ans, actif, demande emplois ou travaux d'écritures. S'adr. Pujol, place de la Corde, 2.

MAISON à louer à St-Michel, 50 pièces, eau, chauffage, cour, Corniche-Malmonque. S'adresser, rue Sainte-Philomène, 20, au 2^e.

ON RECHERCHE appartement de 3 pièces, quartier de Cordier, Vanhan, à proximité tram Faire offre A. B. bureau du journal.

HOMME jeune, 35 ans, bachelier en lettres et sciences, parlant et écrivant anglais et espagnol, demande emploi correspondant, compte tenu de ses nombreuses références. Ecrire Labrunerie 42, rue Vacon.

CHEVAL sage à vendre, vol 1000 fr. des Cyprès.

Le VIN de VIANDE AUBERT
donne FORCE, ÉNERGIE, SANTÉ
aux Anémiques, Convalescents, Déprimés, Affaiblis
La bout. 4.50
la 1/2 bout. 2.50
Franco gare par 4 bouteilles.
Pharmacie Castrol Toulon

LA PHOCÉENNE
Entreprise de Nettoyage

Grands Bains de Mer Monnier
PLAGE DU PRADO
Etablissement de premier ordre — Confort — Hygiène — Propreté absolue
RENDEZ-VOUS DES FAMILLES ET DE LA BELLE SOCIÉTÉ
RESTAURANT RÉPUTÉ — CONSOMMATIONS DE MARQUES
Superbe Terrasse sur la Mer Téléphone 27-08

OCASION Chambre L. XVI complète, neuve, cause départ, 13, rue des Minimes, 2^e.

CHAMBRE meublée, 30 fr. demandée, proximité centre. Ecr. J. S. bureau du journal.

PETIT appartement, chambre et cuisine, demandé. Faire offre conditions P. A., bureau journal.

EX-OUVRIER technicien, travail soigné, faire dans bonnes conditions : installations, réparations, pour lumière ou électricité. Les offres s'adresser à lui feront par voie charitable. S'adr. ou écrire Elys Bous à Mazargues.

HOMME valide, bonnes références, demande emploi garçon de magasin, gardien ou autres. S'adresser ou écrire, B. V. bureau du journal.

HYPOTHÈQUE de 2.000 fr. à prendre sur propriété rurale aux environs de Marseille. Ecrire P. P. Poste restante Capricieuse.

DIMANCHES & FÊTES
PIEDS & PAQUETS
QUILLAGES 1^{er} CHOIX
VIN BLANC SEC EXTRA
Chas M. ARIN
6, Rue Fortia, 6
Tous renseignements de la rue.

JE DONNE superbe MONTRE républicain, 40 gros sous K. Jourdan, 6 Canal 3 (imp.). Dem. ren. n. ext. 2.

EN VENTE : 9, RUE HAXO ET EN LIBRAIRIE
DE LA
VILLE DE MARSEILLE
A l'Echelle de 1 à 10.000
(Les Vieux Quartiers développés à l'Echelle de 1 à 5.000)
Édité par
La Société Anonyme de l'Indicateur Marseillais (Pierre Blanc Père)
PRIX : 2 fr. 50 l'exemplaire papier
4 fr. 50 l'exemplaire sur toile (format Pochette)

Le VIN de VIANDE AUBERT
donne FORCE, ÉNERGIE, SANTÉ
aux Anémiques, Convalescents, Déprimés, Affaiblis
La bout. 4.50
la 1/2 bout. 2.50
Franco gare par 4 bouteilles.
Pharmacie Castrol Toulon

LA PHOCÉENNE
Entreprise de Nettoyage

ÉTAT-CIVIL
Dans les journées des 9 et 10 août, l'état-civil a enregistré 61 naissances, dont 7 illicites, et 52 décès, dont 20 enfants, plus 3 mort-nés.

ÉTAT-CIVIL
Richard-Bra-sier 8/10 HP à placer à vendre telle quelle 1.500 francs. Nécessite réparations. S'adresser Chocolaterie Prado, Marseille.

VIEUX JOURNAUX
Pour Pliage et Emballage A VENDRE
S'adresser Bureau du Journal.

Appartements Meublés
CHAMBRES & CUISINES
46, rue Fortia

SAGE-FEMME prend pensionnaires, 40 fr., discret, soins dévoués, consultations t. les jours, de 1 h. à 5 h. Mme Arnand, bd de la Madeleine, 219.

PERDU par empl. parcoures livres Saint-Jacques, Paradis, Préfecture et Saint-Ferréol, enveloppe rouge inscript. Invalable cont. somme rapp. cont. récomp. 36, rue Saint-Ferréol, magasin.

Le gérant, VICTOR BEYRIES.
Imp. et Stér. du Petit Provençal, rue de la Paix, 23-25.

DEMANDES D'EMPLOIS
La ligne 0 fr. 50, minimum 2 lignes

DIVERS
PÈRE DE FAMILLE parlant 4 langues, connaissant comptabilité, cherche n'importe quel emploi. Réf. 1^{er} ordre. Ecrire Glauser, rue Académie, 3 A.

JEUNE HOMME 25 ans, non mobilisable, tailleur d'habits, connaissant la coupe, demande emploi. Prendrait au besoin place de commis même pour autres articles. Domicile, 18, rue de St-Mages, au magasin.

DAME demande place gouvernante, d. comp. dirig. int. per. seule. P. P. Préfecture, t. hon. 97446.

EMPLOYÉ administr. sér. s'occupe p. guerre 1500 fr. p. jour travail rég. Honr. corp. resp. franc. Ital. esp. S'adr. T. Sainte, 17, crémerie.

OFFRES D'EMPLOIS
BRODEUSES
D^e DEMANDE brodeuse or, rue Chevalier-Roze, 7, Bolangeon, Pressé.

REPRESENTANTS
REPRESENTANTS demandés dans les Alpes, Var, Provence, Vaucluse, Gard par Fabrique d'Engrais organiques, Ecrire G. Jourdan, Hèle-sur-Sorgue (Vaucluse).

CHAMBRES MEUBLES
JOLIE chambre meublée, à louer, 30 francs par mois et petite chambre meublée pour personne seule, 12 fr. par mois, 46, rue Fortia.

LOUER chambres meublées à la nuit, prix unique 1 franc, 9, rue de la Fare.

LEÇONS
STENO-DACTYLOGRAPHIE
seule Oliver, 42, r. Paradis, steno-dactyle. Le plus important de la région. Instruct. prat. et rap. Prépar. aux examens. Placement assuré.

PROPRIETES
REGION
5 à 7 % DE REVENU en achetant maisons de campagne, loquées, sans bail, valeur 10.000 fr., plus-value certaine. Prix exceptionnel. Melon, rue Lafayette, 115, Toulon.

PENSIONS DE FAMILLE
DAME v. certain âge, offre chambre et pension convenable à rentier ou retraité. Ecrire billet tram 336 p. r. Colbert.

VILLEGIATURES
FORDALQUIER (Basses-Alpes).
VILLAS meublées à louer au mois, on s'entend sur les pièces. S'adr. à Thome, ébéniste.

FONDS DE COMMERCE
DEMANDES
MONADIER-RESTAURATEUR achète oil 1^{er} jonc bar, café, rest. ou meubl. S'adr. rue Beaumont, 18, 2^e, ag. s'abst.

MASSEUR-PÉDIURE
MASSEUR-pédiure des Thèmes de Contre-réville, diplômé, garde-malade infirmier, 18, rue Barbaroux.

CONSTRUCTIONS
CHARPENTES, menuiserie, escaliers, travaux de marine, barraq. démontables, légers, économiques pour l'armée. Devs. refs. Prix modérés. On va dehors. Ecrire James, 23, r. de la Fare, atelier av. d'Atene, 291.

MOTEURS
ACHETEZ AUCUN MOTEUR pour marine ou autres sans voir L. FULLE, St-Marc (Bouches-du-Rhône) Grand choix. Prix défilant concurrence.

MOBILISÉS ET ÉTRANGERS
RÈGLEMENT d'affaires, opérations de commerce, immeubles, capitaux, etc., gérance, consultations, naturalisation par AVOCAT-CONSEIL, 14, rue Paradis.

GARDE-ENFANTS
D^e DEMANDE à garder enfant à la campagne, soins maternels. S'adresser Imbert, marchand de vins, Saint-Julien.

BRIQUETS
séparations et pièces détachées. Voir Toche, 11, rue Longue-des-Capucins, 25.

PHOTOGRAPHIE
CARTE D'IDENTITÉ livrée de suite à la Photographie, rue Bergère, 2, entresol.

VENTE A CREDIT
A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE FAIRE VOS ACHATS
Avec des grandes facilités de paiements, vous trouverez au même prix qu'au comptant AU COMPTOIR SAINT-FERRÉOL, 11, rue Saint-Ferréol, 1^{er} étage tout ce qui concerne
HORLOGERIE, BIJOUTERIE, JOAILLERIE
fusils, chasses, cycles, instruments de musique, services de table en porcelaine, services en aluminium, chaussures, linoléum, fourrures, lingerie, confection et mesures hommes et dames, meubles, spécialité de lits fer et cuivre, etc. etc.
VOIR NOS SUPERBES PRIMES
Notre maison étant un dépôt de fabrique nous pouvons vous permettre de vendre à crédit au prix du comptant.

Inouï et Merveilleux
Tous nos COMPLETS sur mesure avec essayage et devants inusables.

PRIX UNIQUE : 42 fr.
A l'Inouï Tailleur (Rue Colbert 16, MARSEILLE (Bld de la Madeleine, 37) AVIGNON TOULON, CETTE, BEZIERS MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

PARIS-LONDRES-NEW-YORK
AMERICAN TAILOR
42, rue Paradis, Marseille
Complets sur anglais 34 fr.
Pantons sur mesure, Val. 20 fr., venus 10.50
RAYON DE LUXE

FRANCOIS NOVEL TAILLEUR
20 Rue d'Aix 20 Angle
Costume Mode Reclame s/ Mesure 50 fr.

Publications de Mariage du 8 Août
Ponjol André, vérificateur d'octroi, et Goussy Elisabeth. — Scherer Louis, chaudronnier, et Hernandez Louis, Blanchisseur, et Bouché Lucie. — Estelle Marcel, propriétaire, et Maillé Lucie. — Casanova